

TRENTE-SIXIEME ANNEE

PERIODIQUE

N° 125 - 1^{er} trimestre 1981



LE CHASSEUR ARDENNAIS



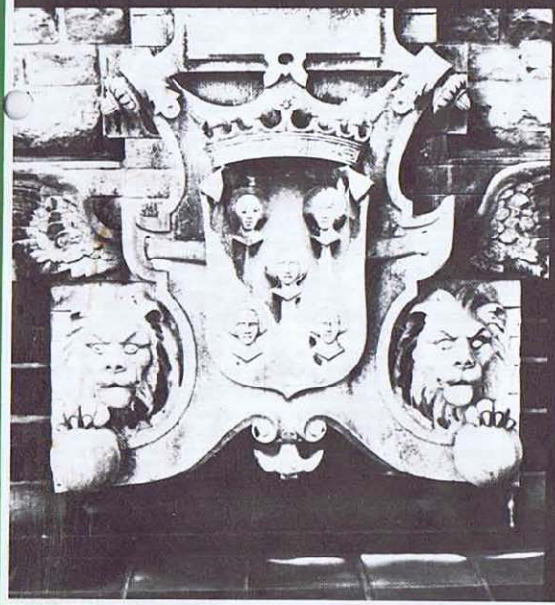
ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue du Blanc Ry 39 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

ciney

CAPITALE DU CONDROZ



26 avril 1981 — Congrès national à Ciney

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bruxelles
Tél.: Privé: (02) 345 61 32
Bureau: (02) 219 44 50

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Gaston EPPE 6741 Vance
Joseph ANDRE
Grand-Place 28 - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Jean GOFFART
Rue des Roggions, 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Marcel LEURIS
Rue du Pénicentier 15,
5406 Waha

Secrétaire
National
François GJOT
Boulevard Lambertoni 250
1130 Bruxelles
Té. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:
Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS: Délégués des sections:

Administrateur du bulletin:
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances:
Albert GUSTIN, adm. adjoint
Rue du Blanc Ry 39
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31
Yvon LOMRE (Erezée)

Administrateurs-conseillers:

Col. BEM hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59
Colonel e.r. André LALLIERE
Rue Général de Gaulle 5, Bte 8
6180 Courcelles
Tél. (071) 46 75 66
Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5340 Gesves
Tél. (063) 67 72 18

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 33

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attier
Tél. (063) 21 19 31 (privé)

Trésorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE

C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorana 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Abbaye 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Albert ETIENNE
Avenue Mathieu 39, 6650 Bastogne
Tél. (063) 21 17 02

Secrétaire:
Léopold BRJOL
Rue du Sablon 87
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31

Trésorier:
Albert PIERRE
Avenue Roi Baucouin, 11
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTHIX

C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier:
Emile COLSON
Champs Simen, 275B
6802 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Roger HARDY
Route du Rampard 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire:

Joseph COLARD
Rue Hauts Voies, 46
6850 Bouillon - Tél. (061) 45 75 14
Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6850 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35
Président:
Albert GUSTIN
Rue du Blanc Ry 39
134 Ottignies-LLN
Tél. (01) 41 03 31

Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles
Tél. (02) 734 31 40

Trésorier:
Régiste COLLE
Rue du Noyer 97
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (085) 47 70 23

Secrétaire-Trésorier:
Jean BONMARIAGE
La Forge
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE

C.C.P. 000-0823962-44
Président:
Gaston EPPE
Rue du Bru 130, 6741 Vance

Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Fratrin (Ste-Marie s/Semais)
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier:

R. CLAUSSE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-98
Président:
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Clos Miche, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44
Secrétaire:
Jean TEMANS
Clos Miche, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Trésorier:

Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08
Président:
Joseph ANDRE
Grand-Place 28, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:
Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718009-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43
Secrétaire-Trésorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anihot
Tél. (065) 21 48 38

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62
Président:
François LIETENANT
Rue Victor Hugo 31
4000 Liège
Tél. (041) 26 01 23

Secrétaire:
Jules BARILET
Cuis de la Derivation 43A, Bte 42
4020 Liège - Tél. (041) 43 34 79

Trésorier:
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35
Président:
Désiré PIRLOT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:
Emile CUMANT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 54

NAMUR

C.C.P. 000-0264057-16
Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire:
Henri BOUCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 91 23 03

Trésorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6
Tél. (071) 78 57 80

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Las Fosses
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Trésorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6900 Libramont
Tél. (011) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0600173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Roggions 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABOUSSE
Rue du Home 10,
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13
Président:
Roccius CATTIN
Rue des Combattants 9
6950 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire:
Joseph HAIDON
Rue Ruxhéal 15, 6688 Liemeux

Trésorier:

Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6950 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président:
René DUTHPHENNE
Rue de Damptour, 43, 6760 Virton
Tél. (063) 37 77 16

Secrétaire-Trésorier:
Léon JACQUEMIN
Rue des Jouiquettiers, 1
6763 Damptour

1° CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 066-0627380-17
Tél. (084) 31 30 68 - Ext. 2075

Président:

Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Trésorier:
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

Nul n'est vraiment maître de son calendrier. Je m'étais promis de sortir ce bulletin avant la fin du mois de mars, mais divers contretemps de tous ordres m'en ont empêché et je le regrette.

Ciney et... ailleurs

Quand ce bulletin sera distribué, grâce au fait que nos sections ont pris les devants, la réunion des inscriptions pour notre prochain congrès national — qui se tient le 26 avril à Ciney — sera très avancée. Que les retardataires se hâtent car il faut que ce grand rassemblement annuel connaisse, comme les précédents, un succès retentissant. Nous avons trouvé, pour sa préparation, un concours très large des autorités locales. Le congrès se tient dans une région d'extension du recrutement des Chasseurs Ardennais par rapport à leur origine et où, grâce à la cheville ouvrière de l'organisation, Donia Widart (notre «producteur» de membres n° 1), nous comptons un nombre élevé de camarades couvrant toute la partie est, jusqu'à la Semois, de la province de Namur.

L'accès de Ciney est facile pour tout le monde, et le succès est, par avance, garanti.

Le calendrier des autres manifestations figure à l'intérieur de ce bulletin. Nous recommandons surtout les fastes de nos unités, les manifestations de Vinkt et de Temploux, et la quinzième édition de la Marche du Souvenir.

Commission militaire mixte

Dans notre n° 123, nous exprimions notre scepticisme à propos de l'utilité de constituer une nouvelle commission militaire mixte dont M. Charles Poswick avait formé le projet. Son successeur a néanmoins poursuivi l'opération entamée.

C'est la douzième commission de l'espèce depuis l'indépendance de la Belgique: les résultats ont toujours été, ou presque toujours, dérisoires et ont servi, le plus souvent, de caution au gouvernement ou aux ministères, constituant pour ceux-ci un parapluie.

La commission a été créée par un arrêté royal du 20 février; elle a été installée le 12 mars et doit remettre un avis intérimaire pour le 31 mars sur les moyens qui doivent être affectés à notre défense, de manière à la rendre opérationnelle. Comme elle doit se réunir un mardi par semaine, cela signifiera qu'elle aura à trancher ces problèmes en deux séances.

C'est évidemment le monde à l'envers: il aurait fallu commencer par définir une politique, dans le cadre notamment de l'Alliance Atlantique, et puis décider des moyens indispensables à l'exécution de cette politique, quitte à faire l'un ou l'autre rabatage nécessaire en cette période de pénurie. Quant aux résultats qu'il faut attendre, ils seront nécessairement très maigres.

Ce qui nous a surtout frappé, c'est la composition de cette commission au plan géographique. Certes, il fallait tenir compte, comme il est de règle dans notre pays, de la proportionnalité linguistique et politico-partisane; mais ce qui est surprenant, c'est que sur les treize membres parlementaires de la commission (c'est-à-dire sept Flamands et six francophones), huit résident dans le Brabant, deux en Flandre orientale, un dans la province d'Anvers, un dans le Limbourg et un autre à Namur: c'est d'ailleurs un produit de syndicats et de mutualités dont on se demande quelles sont ses connaissances sur le plan des problèmes militaires.

Ainsi donc, pour les quatre provinces wallonnes (Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg), il n'y a qu'un seul représentant. Le Luxembourg plus particulièrement, jadis tellement attaché aux problèmes militaires, est totalement absent. Où sont les van den Corput, les Merget, les Ozeray, les Materne, les Pierlot, les Nothomb (Pierre...)?

Quant à la compétence des membres, il y a, certes, parmi eux, quelques anciens ministres, et le président est un charmant homme que nous connaissons depuis près de trente-cinq ans, M. Guy Cutté, qui ne fut jamais ministre de la Défense nationale, mais qui a été

président de la Commission de la Défense nationale pendant de longues années et qui, sauf erreur, l'est toujours: il n'a, certes, rien d'un militaire et encore moins d'un militariste. Nous devons toutefois faire remarquer qu'il fut un des inspirateurs (téléguidé?) de la professionnalisation dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle a quasi totalement échoué.

Que faut-il attendre de la commission en question? A notre avis, pas grand-chose. En effet, que peut-on espérer des deux acolytes d'un Van Miert qui siègent au sein de la commission, c'est-à-dire les nommés Tobback et Wijinckx, qui ne manquent aucune occasion pour exprimer bien haut leur hostilité à toutes les dépenses militaires?

Par exemple, tout le monde sait bien que pour former des combattants élémentaires, il faudrait au minimum douze mois de service militaire, et selon nous, des possibilités de prolongation à court terme, ainsi que nous l'avons écrit à de nombreuses reprises, pour les miliciens qui voudraient renlager et qui seraient sans emploi. Ces volontaires de carrière à très court terme, qui feraient l'objet évidemment d'une sélection, ne coûteraient pas grand-chose parce que l'investissement de départ est fait, l'équipement, le dossier complet, etc. On sait fort bien, d'autre part — et cela a été proclamé par des experts — que la prolongation du service militaire à un an minimum permettrait à l'Etat de faire des économies de onze milliards au moins, et que cela contribuerait à lutter contre le chômage.

Mais allez raisonner des gens pour qui l'Armée est l'ennemi numéro un! Il faut bien dire aussi que les dépenses faites dans ce cas ne seraient pas des dépenses à fonds perdus, comme le sont les indemnités de chômage. Mais encore une fois, il ne faut pas attendre grand-chose dans la conjoncture actuelle, ou il faudrait que le danger à nos portes soit plus grand. En attendant, la crédibilité de l'Armée belge est de plus en plus mise en cause par nos alliés atlantiques, et c'est bien dommage.

Vers la faillite?

Pendant ce temps-là, notre pauvre pays poursuit inconsciemment le chemin qui le conduit au précipice. Alors que nous avons été longtemps cités en exemple, la Belgique devient la risée de l'opinion internationale, notamment à cause de son incapacité à prendre les mesures élémentaires de redressement qui s'imposent à elle, mesures que tout le monde connaît, mais que l'on refuse de mettre en œuvre à cause de la conjonction négativiste de tous les intérêts particuliers.

Tout le monde sait que notre situation est affligeante; que nous battons tous les records de déficits dans la balance des paiements, dans le budget, etc.; que nous avons aussi un taux record de chômage parmi les pays industrialisés et par rapport à la population active; que nos prix de revient ont augmenté de façon invraisemblable (il y a plus de vingt-cinq ans, nos coûts salariaux représentaient 60 % des coûts américains; aujourd'hui, ils sont plus d'une fois et demie ceux des Etats-Unis). Nous avons eu trente gouvernements en trente-sept ans. La productivité qui hier ne cessait d'augmenter à un rythme quasi inégalé, tant notre main-d'œuvre est capable et expérimentée, a cessé de progresser. Nous passons notre temps à soutenir des canards boiteux (c'est-à-dire des usines condamnées, au lieu de faire ce qui se fait aux Etats-Unis, c'est-à-dire d'accepter la disparition d'entreprises, mais d'en créer de nouvelles qui soient viables).

Personne ne veut faire des sacrifices, sinon que ces sacrifices soient faits par les autres. Les Belges vivent au-dessus de leurs moyens, et en attendant, on nous ouvre la perspective de cent mille chômeurs de plus, alors que nous en avons déjà quelque 400.000. Notre dette publique dépasse les 2.000 milliards. Le déficit budgétaire, en une seule semaine, passe de 120 à 140, à 160, à 180 puis à 240 milliards. La croissance de l'économie a été pratiquement nulle en 1980, et elle se situera en dessous de zéro en 1981.

Aucune solution n'est possible sans un effort national fondé sur la solidarité. Mais où est passée celle-ci? On la refuse même entre les régions et au sein des mêmes classes sociales. Mais, on poursuit une réforme dite «régionale» stupide, qui contribue encore à accroître nos déficiences et nos oppositions et qui conduit à des dépenses nouvelles. Seul un effort commun, sorti de l'ensemble de la nation unie, nous sortira de l'ornière.

Albert HUBERT,
Président national.

CE «BELGE», «L'ETRANGER»

La presse française, y compris le très sérieux quotidien «Le Monde», n'a plus que sarcasmes et propos dédaigneux à son égard depuis que le baron Edouard-Jean Empain a cédé le contrôle du groupe Schneider à une société financière française, bien que dénommée «Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas»: il est devenu «l'étranger», le «baron belge»... Ouf!... C'est «la fin de l'intermède belge».

Les pouvoirs publics d'outre-Québécois «éprouvent un grand soulagement»: La France retrouve «un fleuron traditionnel de l'industrie nationale». Coccinelle!

LES INGRATS

On a cependant été bien heureux, en son temps, dans les milieux d'affaires français — à l'«encontre de de Gaulle, qui était furieux — quand, en 1963, Empain a sauvé Schneider qui se trouvait en mauvaise posture. Et l'on oublie aussi un peu vite tout ce que la famille Empain a fait pour l'économie française depuis plus d'un siècle; ce qu'ont fait ces Belges que l'on traite aujourd'hui avec tant de mépris.

Et l'on songe surtout à Edouard Empain, fondateur de la dynastie, puis à son fils aîné, Jean. Faut-il rappeler qu'Edouard Empain fut un des principaux animateurs de l'économie française, au cours du dernier quart du XIXe siècle et dans la première partie du XXe? Il fut, entre autres, le créateur de la Société des Chemins de Fer du Nord, et il améliora et développa le réseau des chemins de fer dans de nombreuses régions de la France, du nord au sud. Il fut à la base de la Fédération française des Tramways, de la Société parisienne pour l'Industrie du Chemin de Fer et des Tramways électriques, et ce n'est pas seulement en France et en Belgique, mais sous toutes les latitudes qu'il fut vraiment le créateur des tramways électriques, mais encore de diverses sociétés de production et de distribution d'électricité.

Il y a un certain nombre d'années — avant la guerre, pensons-nous, car il n'y a pas, dans l'ouvrage, de date d'édition — un livre collectif sans nom d'auteur écrivait notamment, à propos d'Edouard Empain: «Son œuvre maîtresse reste la construction du Métropolitain de Paris. Ce fut un événement mondial. Son inauguration coïncida avec l'exposition de 1900; mais pour une réalisation aussi nouvelle et d'une telle envergure, il avait fallu des efforts surhumains, une science approfondie, une indomptable énergie.

«Etranger (N.d.l.r.: déjà!), il vit les difficultés encore s'accroître... Empain sut, malgré tout, conduire l'entreprise à bien et, finalement, il s'en trouva même le maître véritable».

LA DESAFFECTION DU METIER DES ARMES

«Le Nouveau Journal», quotidien économique-financier français, analysait ainsi les principales causes de désaffection du métier des armes que l'on constate non seulement chez notre voisine du sud, mais dans tous les pays de l'Occident:

«Notre siècle est, en effet, dominé par l'aventure économique: les grands capitaines de notre temps agissent dans les affaires, au sein des entreprises, s'attachant à maîtriser les moyens de la puissance contemporaine. L'efficacité se mesure aujourd'hui en termes de productivité, et tout organisme qui n'apparaît que dépensier est tenu pour parasite. Les armées sont parfois victimes de cette apparence, la sécurité qu'elles produisent demeurant ignorée tant qu'elle est efficace. Et l'estime et les facilités d'existence vont, dès lors, aux producteurs de richesse, le fonctionnaire militaire étant voué à la médiocrité de la sécurité de l'emploi ou contraint de se consoler par le culte ostensible du désintéressement».



OFFICIERS DE RESERVE

Le chroniqueur militaire de «La Libre Belgique» soulignait récemment que les jeunes gens en âge de service militaire et présentant les qualifications nécessaires pour devenir officiers de réserve étaient de moins en moins nombreux: alors qu'il y a dix ans, un sur trois introduisait sa candidature, il n'y en a plus qu'un sur dix parmi les francophones, et un sur vingt parmi les néerlandophones. Evidemment, on préfère demander, quand on est à la recherche d'emploi, un service de huit mois comme simple soldat en Allemagne que treize mois comme COR. D'autre part, la formation des officiers de réserve est de plus en plus délaissée: les week-ends de rappel sont de moins en moins nombreux, étant donné que les chefs d'unité n'ont pas de personnel à mettre à la disposition des OR, par suite du fait que les sous-officiers et les volontaires d'active voient leurs prestations limitées à quarante heures par semaine. Et le chroniqueur en question d'ajouter: «Le fait est que, par austerité budgétaire, l'armée a de moins en moins la possibilité d'entraîner ses unités de réserve et de parfaire les connaissances militaires de leurs officiers. C'est vrai non seulement pour les forces de l'Intérieur, mais également pour les forces d'intervention dépendant de l'OTAN. Autrefois, les brigades de réserve étaient rappelées tous les deux ans; maintenant, tous les trois ans et dorénavant, tous les quatre ans!»

BUNDESWEHR

Voici que l'Armée allemande, qui est la plus forte en Europe occidentale, se trouve, à son tour, confrontée avec des problèmes d'ordre budgétaire. Et cependant, elle poursuit de grands programmes de modernisation, quitte à reporter certaines opérations. Ses achats de matériel concernent surtout 1.800 chars Léopard II, plus de 300 avions de combat Tornado et six nouvelles frégates. En dépit des restrictions budgétaires qui obligent de reporter certains programmes, on souligne que la Bundeswehr restera capable de faire face à sa mission essentielle au sein de l'Alliance atlantique, et que l'Armée allemande restera l'une des mieux équipées de l'Occident. Toutefois, les compressions budgétaires décidées dans les stocks de munitions, la défense anti-aérienne et l'équipement électronique des trois armes causent des soucis.

UN PAYS PRET A SE DEFENDRE

La Suisse constitue l'exemple d'un pays qui, en dehors de toute alliance, prépare avec détermination sa défense en cas de conflit, auquel elle estime ne plus pouvoir échapper. De récentes manœuvres dans la Division mécanisée de Suisse romande ont démontré que la troupe avait un excellent esprit: les punitions disciplinaires sont en régression, le nombre de réfractaires est des plus faibles (c'est un pays où le sens civique est très élevé) et le nombre de jeunes acceptant de s'élever dans la hiérarchie militaire a tendance à croître.

Heureux pays. Comme le disait le Roi Albert en 1914: «Un pays qui se défend a droit au respect de tous».

NOS EGALES

Les femmes revendiquent de plus en plus systématiquement, en dépit de la «petite différence», l'égalité absolue avec les hommes. Eh bien! C'est fait, en tout cas en Belgique, sur le plan militaire. Bien sûr, en effet, les femmes pourront, au sein de nos Forces armées, occuper tous les emplois, même ceux de combattant, jusques et y compris ceux de pilote d'avion de chasse ou d'hélicoptère, de canonnière et même de Chasseur Ardennais.

Elles seront même admises à la Gendarmerie, dernière citadelle phalocrate. Des femmes-gendarmes? En réalité, ce n'est pas nouveau du tout. Qui n'a, entre autres, souvenance de Xanthippe, la compagne de Socrate? Que d'émules n'a-t-elle pas trouvés depuis lors? Mais il s'agissait d'hommes qui n'avaient, le plus souvent, pas la sérénité de l'amateur de ciguë, lequel inventa la méthode philosophique de l'ironie et de la maïeutique, c'est-à-dire l'art d'accoucher les idées: un métier bien féminin!

LA WALLONIE, DESERT ECONOMIQUE?

La section francophone du Bureau du plan — nous sommes en Belgique — signale que l'horizon 1985 paraît bien sombre pour la Wallonie, tant en ce qui concerne la croissance économique que l'emploi. Cette croissance serait au maximum, d'ici l'année en cause, en moyenne de 1,51%. Quant au nombre de chômeurs, il atteindrait en 1985 263.000: cela signifierait qu'un Wallon en état de travailler sur cinq pourrait alors se retrouver au chômage.

Voilà où nous conduisent nos divisions internes et noire régionalisme excessif, inspiré par des préoccupations partisans.

LES METIERS CHOC

L'hebdomadaire français «L'Express» a publié récemment les résultats d'une enquête où étaient classées, en ordre décroissant, les professions les plus susceptibles de créer un état de stress, c'est-à-dire de conduire à la dépression et à d'autres maux. En tête, la profession d'aiguilleur du ciel; et ensuite: chef d'entreprise, spéculateur en bourse, fonction ministérielle, puis... chômeur! Et en tout dernier lieu: fonctionnaire!

GASTRONOMIE 1980-2000

Nous avons lu récemment qu'un vieux Chinois âgé de 87 ans a découvert une nourriture miracle: il s'agit d'un comprimé d'omelette à la fourmi. La découverte remonte à 1964. L'intéressé lave les fourmis dans une eau pure, les fait sécher puis griller avant de les réduire en poudre, puis il les incorpore à des œufs et en fait des comprimés pour l'hiver, s'astreignant à manger un comprimé par jour dès le début de la morte saison. Il paraît que l'intéressé, qui avait perdu ses dents quand il avait 72 ans (il en a aujourd'hui 87), a vu celles-ci repousser tellement bien que cet ouvrier agricole peut à présent croquer des noisettes; mais en plus, il a retrouvé un œil perçant et une ouïe particulièrement fine.

On nous annonce d'ailleurs — et c'était un des thèmes d'un salon de l'alimentation tenu en novembre dernier à Paris — de bien grandes nouveautés dans l'alimentation de demain. Il y avait là, par exemple, des saucissons d'ours, de la terrine d'huîtres, de l'omelette en tube, des morilles de culture, des princesses de mer et des pruneaux fourrés; et même, horreur! un pastis sans alcool.

La cuisine nouvelle tend à rendre la tâche plus facile. C'est ainsi que l'on va vers une pâte d'œufs, constituée de sachets d'œufs durs épluchés pour faire des omelettes. On n'arrête pas le progrès!

JAPON: AUTREMENT

En Belgique et dans la plupart des pays occidentaux sauf aux Etats-Unis, l'Etat ne nationalise et n'aide vigoureusement par l'incorporation de capitaux que les canaris boiteux: c'est généralement de l'argent gaspillé car les industries en question finissent presque toujours par disparaître après avoir épuisé successivement de gros capitaux publics.

Au Japon, on agit autrement et dans le bon sens. L'Etat nippon soutient systématiquement sur les plans financier, politique et logistique les entreprises nouvelles qui sont considérées comme vitales et susceptibles de se développer: une fois qu'elles sont bien implantées, on les restitue au secteur privé. C'est la bonne méthode.

CINEY

Dimanche 26 avril 1981

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
organisé par la section régionale de Houffalize-Chevetogne

PROGRAMME

- A partir de 8 h 30 **Rassemblement** place du Marché couvert.
Accueil par les Sonneurs de Cors de Chasse de Ciney.
- 9 h **Mise en place** pour le cortège et le défilé.
- 9 h 15 **Départ du cortège**, conduit par les majorettes et la musique du Cercle instrumental de Ciney.
- Dépôt de fleurs, place des Chasseurs Ardennais.
 - Défilé devant les autorités.
 - Hommage au monument aux morts des deux guerres:
 - Discours du député-bourgmestre, le comte Cornet d'Elzuis.
 - Dépôt de fleurs.
 - Sonneries.
- 10 h **Office religieux** en la Collégiale pour les victimes des deux guerres et les Chasseurs Ardennais décédés depuis la libération, célébré par M. le Doyen Léonard, assisté de l'aumônier Lucas du 1 ChA. Pendant l'office, bénédiction du nouveau drapeau de la section de Houffalize.
- 11 h 15 **Séance académique**, au cours de laquelle se tiendra la XXXVI^e assemblée générale statutaire de l'a.s.b.l. Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Remise de distinctions honorifiques. L'assemblée a lieu au 1^{er} étage de l'école communale des garçons, rue Saint-Pierre 2.
- 13 h **Déjeuner**

Apéritif
Potage ardennais
Fondue au parmesan
Longe de veau
Sauce Sambre-et-Meuse
Purée gratinée
Tarte campagnarde
Café

1/2 bouteille de vin rouge par personne

Prix, tout compris, par participant: 525 F
Boissons disponibles à des prix très raisonnables

Informations, instructions et recommandations complémentaires

1. Vaste parking pour cars et voitures, place du Marché couvert. Les autorités bénéficieront d'un parking réservé, à 50 m de l'hôtel de Ville, place Monseu.
2. Tous les Chasseurs Ardennais portent fièrement béret vert et décorations.
3. Pour le défilé, les autorités prendront place devant l'Hôtel de Ville et gagneront ensuite le monument aux morts.
4. Participeront à l'office religieux, la Chorale «Union cinacienne», dirigée par Mme Duchasne et les Sonneurs de Cors de Chasse. Aux orgues, Joseph Guilot. L'homélie sera prononcée par le Révérend Père Albert, ancien aumônier du maquis.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée statutaire pour les membres de la Fraternelle (Art. 30 des statuts).
6. Pour le banquet, on s'inscrit de préférence auprès de sa section et on y verse, d'emblée, les frais de participation: soit 525 F. Inscriptions clôturées le 15 avril. Les inscriptions individuelles et celles des membres de la section de Houffalize-Chevetogne seront faites par versement au CCP n° 000-0762137-08 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Houffalize.
7. **Importants:** Les convives seront répartis dans deux restaurants, proches l'un de l'autre.
BONS ROUGES: Restaurant du Marché couvert.
BONS VERTS: Restaurant de l'Athénée royal.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à Arlon, le samedi 14 mars toute la journée. Il a plus particulièrement préparé le congrès national de Ciney et l'assemblée générale statutaire qui s'y tiendra.

Il a aussi été question notamment des membres adhérents, de la cotisation fédérale, du club de marche et des prochains congrès nationaux qui auront lieu en 1982 à Huy et en 1983 à Vielsalm.

*

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1980-1981

Report au 29.11.1980	3.180
Section du Brabant	5.000
Agence Plus, Bruxelles	4.675
S.A. Lucien Leclère, Bruxelles	4.354
Section de Huy	2.000
Mme Dombret-Dambon, Hamoir	1.000
Section de St-Hubert	1.000
René Christophe, Martelange	500
Mme T. Dufaux-Jaumain, Sambreville	500
Yves Dupont et Mme Franz Dupont, Morlanwelz	500
Ricbert Evrard, Oupeye	500
Maurice Mathias, Arlon	500
Delang-Claermont, Louvain	500
Mme Voiron, Bruxelles	500
G. Walraeve, Bruxelles	500
Scus-Section de Molenbeek	500
Mme Jean Marth, Arlon	350
Léopold de Woot de Trixhe, Maizeret	300
A. Genard, Mons	250
L'Abbé A. Baumaal, Châtelain	200
Julia Deprest, Gent	200
Paul Eyckmans F.B.A.	200
Marcelin Gousenbourger, Heinsch	200
Alain Herzeel, Courcelles	200
J. Lemaire, Mouscron (1)	200
J. Lemaire, Mouscron (2)	200
René Schneider, Dorinne	200
A. Duval, Bruxelles	175
Antoine Fouage	150
Robert Rinaldi, Charleroi	150
A. Delavignette, Bruxelles	125
René André, Arlon	100
André Brasseur, Habay-La-Neuve	100
René Engels	100
Louis-Philippe Kinat, Flémalle-Haute	100
Mme Schintgen, Attert	100
Mme R. Vander Elst, Arlon	100
J. Conrardy, Bruxelles	75
R. Baudru, Bruxelles	50
René Kirschenbiller, Arlon	50
L. Magnée, Serinchamps	25
Noyelle, Bruxelles	25
Total au 21.2.1981	29.634

*

LE TRENTE-CINQUIEME PELERINAGE A VINKT

Suivant la tradition, notre pèlerinage à Vinkt — ce sera le trente-cinquième — aura lieu le dernier dimanche de mai, c'est-à-dire le 31. Les cérémonies seront calquées sur les programmes des années précédentes.

Il est rappelé que les cérémonies étant organisées par l'administration communale de Deinze, il n'y a pas d'invitations individuelles pour Vinkt, mais une invitation globale adressée à la Fraternelle.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS

26 avril	CINEY	CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE. Fastes du 20A et remise de commandement.
30 avril	Werl	Fastes du 1 ChA. Fête de l'Infanterie. Fastes de 3 ChA. Commémoration de la bataille de la Lys. PELERINAGE ANNUEL. Cérémonies annuelles.
8 mai	Marche-en-Famenne	XV ^e Marche du Souvenir et de l'Amitié.
15 mai	Arlon	
20-21 mai	Vielsalm	
24 mai	Courtrai	
31 mai	VINKT	Souper des retrouvailles n° 10
14 juin	Temploux	
24-27 juin	Arlon/Vielsalm	
10 octobre	Huy	

IN MEMORIAM

Le lieutenant général Ameryckx



Nous avons été fort peinés d'apprendre le décès, à l'âge de 59 ans, du lieutenant général Joseph Ameryckx, chef d'Etat-Major de la Force terrestre.

Né à Saint-Gilles en 1921, prisonnier de guerre jusqu'en décembre 1940, résistant, le défunt a notamment commandé le 1^{er} Grenadiers, la 7^{ème} Brigade d'Infanterie blindée, la 3^{ème} Circonscription militaire et, en même temps, la Division Mobilisation de la Force terrestre puis l'Ecole de Guerre pour devenir, en juin 1978, commandant en chef des Forces belges en Allemagne et, un an plus tard, chef d'Etat-Major de la Force terrestre. Nous l'avons souvent rencontré quand il commandait la 7^{ème} Brigade dont dépend le 1^{er} Chasseurs Ardennais, et quand il était circonscriptionnaire à Liège. C'est à ce titre qu'il fut la plus haute autorité militaire à l'inauguration de notre nouveau monument national de Martelange.

Lors des obsèques, les honneurs ont été rendus par un détachement de son régiment, le 1^{er} Grenadiers, et par un autre du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Le lieutenant général Ameryckx était un chef dans toute l'acception du terme. D'une droiture totale, loyal, aimé de tous ses collaborateurs et subordonnés; peu porté à se mettre en avant, il avait la passion de son état d'officier.

Les Chasseurs Ardennais renouvellent leur vive sympathie à sa famille et à la Force terrestre.

Mme A. Demelenne

Le 28 septembre 1979 décédait notre camarade, le lieutenant-colonel en retraite Armand Demelenne, ancien du 2 ChA en 1940 et qui était devenu président provincial du Luxembourg de la FNC. Sa veuve, née Julia Jacquemart, est à son tour décédée à Hottot le 24 janvier 1981. Nous adressons nos bien vives condoléances à sa famille.

Mme Jean Borgniet

Notre administrateur-conseiller, le colonel BEM M^{re} Jean Borgniet a été durement éprouvé par la disparition de son épouse, née Alice Marie Valkenborg, qui répondait au diminutif familier «Mamylou». Originaire de Hasselt, elle est décédée le 8 mars 1981 à Woluwe-St-Lambert.

Les obsèques se sont déroulées à l'abbaye Notre-Dame de la Cambre, le 12 mars, en présence d'une grande assistance et notamment de la Fraternelle, e.a. le général Champion, président d'honneur, le président et le secrétaire national, le colonel BEM Gillet, le président, vice-président, secrétaire et trésorier du Brabant, etc.

Au colonel Borgniet, à sa fille et à son gendre, à ses six petits-enfants et ses six arrière-petits enfants, les Chasseurs Ardennais renouvellent l'expression de leur profonde sympathie.

Des photos du 2 ChA sont demandées

Le commandant R. Georges, officier S1 su 2 ChA, unité de 1^{er} réserve, s'occupe de préparer un historique général du régiment et il souhaiterait obtenir en prêt, avec légendes, des photographies du 2 ChA illustrant la période allant de 1934 à 1940.

Alors, les anciens de Bastogne; à vos archives!
— Destinataire: Cdt R. Georges, Centre d'Instruction n° 1, Service Relations Publiques, Caserne de Cuyper-bienest, 4510 Salve.

Appel aux membres adhérents

La Fraternelle désire réunir, pour entendre leurs avis et suggestions, les membres adhérents.

Elle se propose de provoquer une première réunion, en septembre prochain, à Marche-en-Famenne, camp Roi Albert, destinée surtout aux anciens du 1 ChA, depuis sa reconstitution en 1946. Elle sera cependant ouverte aux adhérents ayant appartenu à d'autres régiments.

Un rassemblement similaire aura lieu par la suite à Vielsalm.

Renseignements et inscriptions au prochain bulletin.

Bilan global de la Fraternelle au 31 octobre 1980

Situation au 31 octobre 1979	3.097.534
Recettes	4.752.071
	7.849.605
Dépenses	4.428.328
Situation au 31 octobre 1980	3.421.277
Boni	323.743
DETAIL DES AVOIRS	
Numéraire	160.673
A recevoir	53.200
Comptes chèques postaux	390.032
Comptes courants en banques	182.863
	786.768
Livrets d'épargne	1.474.509
Comptes à terme	300.000
Obligations et bons de caisse	860.000
	3.421.277
Le Trésorier national, (s)é F. CROCHET.	

Situation des effectifs clôturée au 31 octobre 1980

Sections	
Arlon	585
Athus	267
Bastogne	684
Bertrix	287
Bouillon	303
Brabant	551
Erezée	280
Etalle	264
Florenville	237
Houffalize	1.764
Huy	268
Liège	256
Marche-en-Famenne	320
Namur	287
Neufchâteau	424
Saint-Hubert	255
Vielsalm	720
Virton	128
1 ChA	1.438
10 Li	48
Total général	9.366

Soit une augmentation de 265 membres par rapport à 1979.

Répartition en pourcentages par catégories:	
Membres effectifs	58,4
Membres adhérents	25,1
Membres protecteurs	9,6
Membres honoraires	6,9

UN NOUVEAU DRAPEAU A MESSANCY



(Photos -L'Avenir du Luxembourg-)

De fort belles cérémonies se sont déroulées le dimanche 14 mars à Messancy, à l'occasion de la remise d'un nouveau drapeau à la sous-section locale. Nous y reviendrons au prochain numéro.

Légendes des photographies:

1. Le président Albert André présente le nouvel emblème.
2. Le nouveau drapeau porté par Raymond Miget, parrain, avec à sa droite, la marraine, Mme A. André.
3. Au monument aux morts de la commune, le bourgmestre N. Kirsch, entouré du président Léon Spoedenne et du président national.

EMERITAT

Notre camarade Robert Siméon, originaire de Saint-Mard et qui s'est distingué en 1940 à la 1^{re} Cie du 4 ChA, étant glorieusement blessé très sévèrement à Gotten, a été admis à l'éméritat en tant que vice-président du Tribunal de 1^{re} Instance de Marche-en-Famenne. Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

A L'O.N.I.G.

En même temps ou presque, le colonel en retraite Abel Devos, qui était président du conseil d'administration, et Maurice Herman, qui était directeur général de l'ONIG, ont été mis à la retraite.

Faut-il rappeler que le colonel Devos était le glorieux commandant du fort de Tancrémont en 1940, et qu'il commanda aussi l'Ecole des Cadets? Quant à Maurice Herman, il avait été prisonnier politique, notamment au terrible camp de Dora. Parlementaire entre 1946 et 1954, il avait été désigné en qualité de directeur général de l'ONIG en 1959. C'était un homme extrêmement distingué et courtois, qui sera regretté à la tête de l'Œuvre des Invalides de Guerre dont on prépare la fusion avec l'ONAC.

RETRAITE

Nous souhaitons une heureuse retraite au commandant Walther Rotsaert, Officier de presse au 1^{er} Corps durant dix-huit ans, créateur en 1965 et, depuis lors, directeur de la rédaction du mensuel d'information «Journal du Corps».

Le commandant Rotsaert va s'établir à De Pinte, au sud de Zwijnaarde, un coin bien connu des anciens du 1 ChA.

MARTELANGE LA CIRCULATION A PARTIR DU MONUMENT NATIONAL

Nous attirons l'attention de nos camarades qui, de passage à Martelange, s'arrêteront à notre monument national sur le fait qu'à la suite d'un nouveau règlement de la circulation routière, les automobilistes ne pourront plus reprendre la Nationale 4, notamment en direction d'Arlon, en dessous de notre monument: la sortie devra se faire obligatoirement au-dessus de celui-ci parce que la visibilité y est jugée supérieure.

Il faut bien dire qu'il y a, à cet endroit, de nombreux accidents survenus presque toujours par certains automobilistes, et surtout camions, qui ne tiennent pas compte des limitations impératives de vitesse.

Dans nos Sections

VIRTON

Décès

Nous avons à déplorer la mort de deux camarades survenue fin de l'année 1990: Raymond Bastinet Gnislain Pousselet, 105 ans et d'Hannocourt.

Nous réitérons aux familles nos sincères condoléances.

Congrès de Ciney le 26 avril

Nous espérons que bon nombre de nos membres y participeront. Etant donné l'éloignement du siège de cette importante manifestation, notre section, unie à celle d'Etalle, frêtera un car au départ de Virton. Le coût du transport sera gratuit pour nos membres et leurs épouses.

Une circulaire vcus parviendra incessamment pour vous donner tous renseignements utiles.

LE DRAPEAU DU 2 ChA



Voici, porté par le commandant R. Georges, le drapeau du 2 ChA, à la sortie du Musée de l'Armée, en prévision du rappel de septembre dernier.

Mots de...

... Charles de Gaulle...

A un de ses ministres qui lui demandait «Qu'est-ce qu'un homme d'Etat?», de Gaulle répondit: «C'est quelqu'un qui est capable de prendre des risques». On ne doit pas s'étonner, dès lors, qu'il s'agisse d'oiseaux très rares.

Un autre: «On n'arrête pas Voltaire», à quelqu'un qui lui proposait de faire arrêter Sartre.

... d'André Malraux...

«La traversée du chemin de la vie n'a de sens que si l'on sait s'arrêter pour saluer les sourires du ciel ou le signe des héros».

... de Ronald Reagan...

«A partir d'aujourd'hui, chaque Américain doit agir comme si le sort de son pays ne dépendait que de lui...»

«Aucune arme dans les arsenaux du monde n'est aussi redoutable que la volonté et le courage d'hommes et de femmes libres».

... de Virgil Georghiu,

écrivain roumain exilé en France: «Ma valise est déjà faite. J'ai 64 ans. C'est suffisant car je m'ennuie sur terre. Et puis, j'ai beaucoup d'ennemis: de nombreuses personnes seront donc heureuses de me voir partir. Or, il n'y a rien de plus chrétien que de chercher à faire plaisir à ses ennemis».

... de Sanguinetti

Est décédé récemment un des hommes politiques les plus originaux et les plus attachants de notre voisin du sud. On l'appelait «Le gregnard», «le nouveau Cyrano», «le soldat de l'An II», etc., Sgt-chef dans les Forces françaises libres, il perdit une jambe lors de la libération de sa terre natale, la Corse.

Michel Droit a écrit de lui: «La Nation était l'une des forces de sa vie. Il y voyait le temple de l'unité et la vigueur d'un peuple».

Ah! Si nos petits politiciens, qui s'acharnent à détruire notre patrie, avaient de tels principes, la Belgique serait forte, unie et vigoureuse.

1914 - 1918

FRATERNELLE

des
Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE
J. Van Arteveldeplein 69 - 9000 Gent
Tél. (091) 25 40 92



1914 - 1918

VERBROEDERING

der
Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARCK

Secrétaire - Trésorier — Secretaris — Schatbewaarder

A. COLLE
Rue du Noyer 87 - 1040 Bruxelles
Tél. (02) 736 23 64

Billet du Président

Chers Camarades, observons une minute de silence... Quarante-six ans déjà que nous Le perdîmes dans un ravin de Marche-les-Dames. Bordée d'une large bande noire, une feuille entière de l'histoire de Belgique pour relater ce texte, ô combien douloureux: 17 février 1934, Mort accidentelle du Roi Albert I^{er}.

L'histoire, n'est-ce pas, est sèche, ne s'occupe pas de protocole, nulle courbette, pas de fantaisie (triste ou gaie), elle n'imprime que les faits aussi brutaux soient-ils et n'en retient le plus souvent que les dates et les principales circonstances, devant fuir le roman feuilleton et la légende.

Mais pour nous, Camarades, ses soldats de 1914-18, son Histoire à Lui, celle d'Albert I^{er}, s'écrit différemment, elle s'écrit avec ce qui nous en reste de souvenirs vécus, avec notre constante fidélité de cœur et ce profond sentiment de fierté d'avoir servi sous Ses ordres. Ce fut certes la souffrance, souvent la grogne, parfois aussi le recul, mais surtout la récompense suprême: la Victoire avec Lui.

Certes, ne fut-Il pas uniquement un grand Chef militaire. Sa politique comme Chef d'Etat se qualifiait à un très haut niveau. Il sut éviter à la barque de son pays des vagues souvent tumultueuses provoquées par des remous de la politique partisane, philosophique ou linguistique. Il est indéniable que son peuple avait trouvé en Lui un pilote d'une intelligence rare et un manœuvrier de première envergure. Et son Peuple le reconnut.

Rarement la mort d'un Chef d'Etat fut regrettée comme celle d'Albert I^{er}. Le monde entier prit son deuil, saluant en Lui le Roi-Démocrate de son époque, le Bayard de l'Honneur, du Droit et de la Liberté. Même la «Vox Populi» de ceux qui le combattirent si féroce, s'inclinaient bien bas devant sa tombe en le saluant de Grand et Loyal adversaire.

Enfin, il reste, quant à nous, en dépit de son deuil, que ce 17 février nous fait revivre des jours où un Roi-Soldat partagea les souffrances de ses hommes, sut par son exemple maintenir et attiser leur courage, en faire de rudes chevrons pour finalement dans un ultime effort les entraîner dans la victoire et la libération de son pays.

NECROLOGIE

Une délégation de la Fraternelle des ChA accompagnée du drapeau du 10^e a assisté aux obsèques de notre camarade J. Dewever, de Bruxelles. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

A Mme Dewever, la Fraternelle du 10^e réitère ses condoléances très émuës.

B.C.

Briefje van de Voorzitter

Beste Strijdmakkers, ik vraag van U één minuut diepe stilte... Reeds zesenveertig jaar scheiden ons af van de akelige gebeurtenis, deze waarop ons het verlies werd medegegeeld van de dood van Koning Albert I, verongelukt in een ravijn te Marche-les-Dames.

En de geschiedenis van België, in haar armzalige droogte, op een blad met brede zwarte band omzoomd drukte toen: 17 februari 1934. Noodlottig ongeval veroorzaakt de dood van Koning Albert I.

En, hoe droevig ook, met dit kort relaas eindigde een groot en duurzaam leven. Het zou weldra beschreven worden en vereld in duizenden boeken, kranten en tijdschriften.

Maar voor ons, Makkers, luidde nu eens de geschiedenis van Albert I ietwat anders. Voor ons bestond ze en bestaat ze nog altijd uit feiten die we beleefden en steeds voort diep herinneren. Voor ons blijft Hij het symbolisch bestaan van de man die ons gedurende de vier 1914-18ste oorlogsjaren aanvoerde, die onze soms kwijnende moed aanwakkerde en ons door zijn krang voorbeeld het harde leven wat zachter scheen te maken. Wie meer dan Hij verstonde het lijden en verontschuldigde de barsheid die gebruikelijk een manschap aanpakte midden in 't beleven van helse uren. Hadden wij niet het besef dat hij dit alles met ons meeleefde? Hij verliet ons immers nooit.

Hij leidde ons tot het einde toe... de eindzege.

Zeker ook was hij niet alleen een groot militair aanvoerder, ook op politiek gebied was hij uitstekend. Oprecht democratisch wist Hij Zijn Land te regeren spijs alle partijpolitiek, filosofische of taalmoeilijkheden. Hij was dan ook een buitengewoon stuurman die dwars door de storm heen zijn Land wist te loodsen. En zijn volk was ervan bewust.

Zo gebeurde het dan ook dat zelden de dood van een koning meer werd betreurd. Gans de wereld deelde mee in zijn rouw, zodoende in Hem erkennende de Kampioen van eer, verdiediger van 's mensdoms vrijheid en recht. Zelfs de «Vox Populi» van zijn hardnekkigste oorlogsvijanden bukten zich diep voorover op zijn graf, in Hem een harde maar loyale vijand begroetend.

Wat ons nu uiteindelijk betreft, is 't dat wij Hem steeds trouw in-dachtig blijven en dat wij er fier op gaan om van Koning Albert I ons embleem te maken van de man die van zijn soldaten dappere Strijders miek die bewust van hun waarde glorievol de onvergeterlijke dag hebben kunnen aanpakken waarop ze Volk en Vaderland uit 's vijands hand konden onttrekken.

DOODBERICHT

Een Afdeling van de Verbodering der Ard. Jagers, met de vlag van ons 10de, woonde de uitvaart bij van Makker J. Dewever, uit Brussel. Zij wezen ervoor bedankt.

Verder herhalen wij hier aan Mevr. Dewever onze welgemeende deelneming.

B.C.

N'attends pas
à demain...
pour payer
la cotisation
1981

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

LA DEFENSE MILITAIRE DU TERRITOIRE NATIONAL

Un parlementaire a posé la question suivante au ministre de la Défense nationale :

Les seules troupes dont disposent les Forces de défense intérieure sont celles du 3^e Chasseurs Ardennais à Vielsalm et celles du 6^e de Ligne à Ekeren.

A ces deux bataillons seront adjoints actuellement sept bataillons de réservistes.

1. Ces sept bataillons de réserve se composeront-ils exclusivement de miliciens, tant d'officiers que de sous-officiers et de soldats, et quels seront leurs effectifs ?
2. Quels centres de mobilisation administrent ces miliciens et où ces centres sont-ils situés ?
3. L'appel des unités mobilisables se fera-t-il dans la province même, tant en ce qui concerne l'entraînement que la mobilisation officielle ?

Réponse :

1. En temps de guerre, pour la Défense militaire du territoire (D.M.T.) le Commandant des Forces de l'Intérieur dispose :

- au plan national :
 - de deux régiments légers, totalisant ensemble cinq bataillons dont deux sont des unités d'active, les 3 Chasseurs Ardennais et 6 Ligne cités dans la question ;
 - de quatre bataillons de garde et de sûreté (unités de réserve) ;

- au plan province :
 - par province, d'un régiment D.M.T. de province : les régiments de province ont une organisation variable et totalisent pour l'ensemble du pays, dans les structures actuelles, vingt et un bataillons de réserve.

2. La majeure partie du personnel D.M.T. est du personnel de réserve qui doit être mobilisé ; la répartition actuelle pour les unités D.M.T. par catégorie est la suivante :

- Officiers et sous-officiers : ± 25 % d'active, ± 75 % de réserve ;
 - Troupe : ± 6 % d'active, ± 94 % de réserve.
3. Comme les rappels d'entraînement sont soumis aux contraintes du temps de paix, ils se déroulent généralement dans des camps militaires pour profiter au maximum des facilités qu'offrent ces installations.

En cas de mobilisation, les unités de réserve seront mobilisées dans leur cantonnement de mobilisation qui se trouve à proximité des dépôts de mobilisation régionaux.

Rappelons que le 4 ChA est un des deux bataillons constituant le régiment de la province de Luxembourg et le 6 ChA un des quatre bataillons constituant le régiment de la province de Liège.

BIBLIOGRAPHIE

«Les Diamants du Diable», par J.C. Marlair

Est sorti de presse un livre fort intéressant dont l'auteur est le commandant J.C. Marlair, originaire de Beauraing et qui est présentement officier au 3^e Chasseurs Ardennais, après avoir servi durant sept années dans le cadre de la Coopération belge au Congo, devenu ensuite Zaïre. L'auteur a notamment participé à des opérations de répression du trafic illicite de diamants dans le Kasai, d'où le titre de son roman.

On peut souscrire à l'ouvrage en question au prix de F.350, frais d'envoi compris, par versement au compte SGB 248-0476699-71 de J.C. Marlair, rue Chars-à-Bœufs 13, 6690 Vielsalm, en spécifiant les nom, prénoms, adresse complète, ainsi que le nombre d'exemplaires souhaités.

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, il y a plusieurs années, lors de notre congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comporteront trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire : boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières premières (50 p.c. au moins) et des salaires, les prix de vente suivants seront d'application, port et TVA compris :

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.250 F	1.350 F
2 m x 1,50 m	1.150 F	1.250 F
1,50 m x 1,10 m	1.050 F	—

Répons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES : dans les sections ou au trésorier national adjoint.

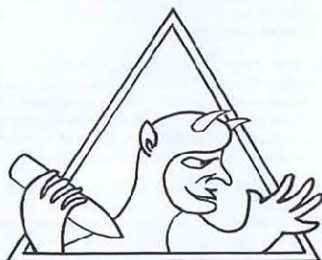
(Adresses en page 2)

Appel aux Anciens

A PROPOS DE BLINDES

Au sein du Musée Royal de l'Armée, à Bruxelles, s'est créée une section «Blindés» qui s'occupe de réunir un maximum d'engins blindés pour les présenter au public. Déjà, une trentaine de véhicules de combat ont été réunis dans ce but. Des «anciens» et des «jeunes» se dévouent bénévolement à cette tâche. Leur action dépend, en premier lieu, des informations qui peuvent être recueillies, et peut-être, les anciens Chasseurs Ardennais pourraient-ils les aider dans les trois questions suivantes :

1. Un vieux T 13 belge (sans doute le dernier exemplaire existant) a été repéré à Vienne : il porte encore son numéro minéralogique (1139), ses cocardes tricolores et l'insigne de l'unité (un diable tenant un obus et encadré d'un triangle). Qui pourrait identifier l'unité de ce véhicule ? (Cf. dessin).



2. Lors de la destruction du pont d'Yvoir en 1940, un tank et une auto-blindée allemands sont tombés dans la Meuse. Ont-ils été récupérés ou sont-ils sous l'eau ?
3. Un char allemand aurait été abandonné dans une grange, lors de l'offensive von Rundstedt, et serait resté sur place depuis lors. Qui pourrait confirmer cette éventualité et nous aider à le localiser ?

Toutes informations seraient reçues avec reconnaissance par le Lieutenant-Général e.r. Dewandre, Gezellelaan 10, 1960 Sterbeek.

VINKT - 25 MAI 1940

Le commandant de réserve e.r. J. Mullenders, qui réside actuellement à Florenville, nous a fourni les précisions suivantes :

J'ai pris connaissance dans le dernier bulletin de la suite du combat pour Vinkt.

Première colonne, on parle de munitions (sans spécifications) abandonnées au sud de Seishoek, le 25 mai 1940.

En tant qu'officier ravitailleur en munitions du 3^e Ardennais, on me réclamait des obus de 4,7. Il se fait que j'étais en possession d'un camion (non réglementaire à l'échelon régiment) dont je me servais pour ravitailler en combat les bataillons du régiment.

J'ai appris l'existence d'un dépôt abandonné, et le 26 mai, avec mon camion et en compagnie du soldat Bernart (de la 11^e), du caporal Maître (T.S.) et du chauffeur, nous sommes allés récupérer ces munitions, heureusement des obus de 4,7, entre autres. Cette ferme se trouvait entre nos lignes et les lignes allemandes bloquées. Au retour, j'ai récupéré une moto belge (Gillet 350) dont le conducteur n'était plus sur place, mais avait dû être blessé, car du sang tachait la besace arrivée à l'arrière. J'ai pris la moto, et l'ai mise à la 10^e qui avait au cours de la retraite perdu des engins. Et bien entendu, les obus ont été remis à la 11^e, qui en avait grand besoin.

En quittant la ferme, le camion a reçu quelques tirs au fusil, mais sans dommage. Notre chauffeur, Sibourg, poussait évidemment à fond.

Je verse cette déclaration.

UNE COMMISSION MILITAIRE MIXTE

Un arrêté royal du 20 février 1981, publié au Moniteur du 26 dito, a institué une commission mixte chargée de l'étude des problèmes ayant trait au caractère opérationnel de la politique de défense et des moyens affectés à cette fin. La composition de ladite commission a paru au Mour du 28 février (A.R. du 26 dito).

La mission impartie à cette commission mixte, dont les parlementaires avaient fait la proposition et que M. Poswick avait encouragés lors de son bref retour à la Défense nationale, se situe dans le cadre de l'accord gouvernemental signifiant que la Belgique doit tenir compte du contexte international, de ses engagements envers l'OTAN et de la situation économique, sociale et budgétaire de la nation pour examiner le caractère opérationnel de notre politique de défense et des moyens qui y sont affectés.

La commission comprend treize membres effectifs et treize suppléants, membres des Chambres législatives et désignés par leurs groupes respectifs à concurrence de 3 CVP, 2 PSC, 2 PS, 2 SP, 1 PRL, 1 PVV, 1 FDF/RW et 1 VU. Elle comprend aussi cinq membres extra-parlementaires choisis, dit-on, en fonction de leurs compétences particulières et huit généraux.

La commission doit remettre un premier rapport de conclusions le 31 mars, c'est-à-dire qu'il aura théoriquement été déposé au moment où sera distribué ce bulletin. Il s'agira là d'un avis intermédiaire, tandis que les conclusions définitives devraient être déposées au 30 novembre 1981.

Pour commentaires au sujet de cette initiative, nous renvoyons à notre éditorial.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XVII 6^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS (2)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à...
II Bon 4^e Cie CAPIAU Pierre	Uccle 22-9-08	Capl M 29	23 Grammene
BECHET Albert, H.C.	Laroche 27.3.15	Sgt M 39	24 Tielt
BAJOT Simon, J.G.	Louette St-Denis 26.4.14	Sdt M 34	11 Huy 14 Tihange
ROSMAN Célestin, J.	Battincourt 28-10-12	Sdt M 32	12 Huy
WILLEME Albert, J.	Mouzaive 23.3.06	Sgt M 27	24 Grammene 25 Tielt
III Bon 7^e Cie PIERARD Joseph, E.G.	Nassogne 2-4-14	Sgt VC 34	25 Tielt
HOSTE Jacques, H.M.	Laeken 25-10-08	Sdt M 29	25 Tielt
LAHAUT Paul	Marche-en-Famenne 6-3-18	Capl M 37	26 Gottem
THOMAS Marcel, M.H.	Liège 15-8-09	Capl M 29	26 Gottem
BORREMANS Pierre	Anderlecht 18-10-09	Sdt M 29	26 Gottem
GUILLAUME Hubert, C.J.A.	Bovigny 22-8-16	Adj	26 Gottem
MAES Walther, D.	Schaerbeek 30-7-10	Sdt M 29	26 Gottem
8^e Cie VERTOMMEN Julius	Kraainem 22-11-08	Capl M 28	12 Cognelée 13 Fleurus
METRAL Pierre, A.L.	Ixelles 30-10-08	Sdt M 28	12 Cognelée (c. obus)
PIRE Charles, A.	Ben-Ahin 29-9-15	Sgt M 37	26 Gottem
LEONARD Valentin, V.L.	Ivoz-Ramet 1-4-11	Sdt M 31	26 Gottem

(Fin au prochain numéro)



20. D'ARTILLERIE

— Le terme normal de la période de commandement du Lt-Col. BEM Saintmard aurait dû se situer vers la fin septembre de 1981. Au mois de décembre 1980, on annonçait même l'éventualité d'une période de trois ans, mais en janvier GS Info, la bonne gazette de la FT annonçait la mutation de l'actuel Comd 20A pour l'Etat-Major du 1 (BE) Corps. Les Fastes du Bn étaient planifiés pour le 12 juin en accord avec les 1 ChA et 3 ChA.

C'était trop beau... et après quelques tergiversations c'est finalement au 30 avril qu'auront lieu à Werl, fastes et remise de commandement. Remise... à qui? Au major ou lieutenant-colonel Antoine, jusqu'ici commandant du groupe 80 A à Detbruck.

— Pendant l'hiver, le 20 A n'a pas eu l'occasion de chômer: après sa dernière période de tir à Eisenborn en novembre, il a subi avec succès une inspection logistique. Le temps de brèves vacances de fin d'année, le 20 A repartait pour des exercices redoublés d'alerte, d'inspection NBC et de Commandement... L'air pur et sain du plateau d'Eisenborn lui aura permis sans doute de se refaire une santé fin février.

— Le bloc YSER qui abrite les deux batteries s'est considérablement modernisé pendant l'automne 80 et l'hiver 80/81: nouvelles fenêtres et nouvelles portes, nouvelles installations électriques, nouveaux sanitaires et nouveaux carrelages. Imaginez dès lors les

conditions dans lesquelles il a fallu vivre... mais à part quelques grognements (?) tout s'est bien passé.

— La maison du 20 A est presque prête: après bien des tribulations, elle pourra accueillir la Fraternelle à l'occasion des fastes, le 30 avril prochain.

— Le 12 février a été inauguré le nouveau stand de tir du Rifle-20-Club. Sous la présidence de l'Adj.-Chef Thonus, le club de tir du 20A, qui s'honore déjà de nombreux trophées a pu emménager dans des installations qui lui seront propres. Le club est ouvert à tous les amateurs de tir de la garnison et des environs.

A propos d'Haroun Tazieff, «Chasseur Ardennais»

L'Echo publié en page 4 de notre dernier numéro, concernant le volcanologue Haroun Tazieff, nous a valu de nombreuses réactions, tant épistolaires que verbales. Il est vrai que le bonhomme est souvent à l'avant-plan de l'actualité et qu'il ne ménage aucune occasion pour s'y propulser. Le voici devenu, par exemple, protagoniste de Mitterand pour l'élection présidentielle et publicitaire pour la consommation de lait, ce qui faisait écrire récemment au «Canard Enchaîné» l'écho suivant:

Haroun pour vous

On l'aime bien, Tazieff, l'ami des volcans, mais on le voit partout, en ce moment, dans les hebdomadaires. Il est dans la pub pour le lait, dans celle pour le Mitterand et voici que, pour «Le Journal du Dimanche» (8.2), il était envoyé spécial à Dublin pour donner son avis sur le match de rugby France-Irlande.

Domage qu'il refuse d'être candidat à la présidentielle; il avait un slogan tout trouvé: «Tazieff, coulée de lave plus blanc!»

Parmi les témoignages particulièrement intéressants qui nous ont été communiqués, mentionnons ceux de Victor Cger, de Jambes, ancien instructeur à la Compagnie Ecole du Corps des Chasseurs Ardennais, Edgard Galloy, délégué de la Fraternelle à Paliseul, Albert Schaus, de Liège, ancien journaliste à «La Libre Belgique», ces deux derniers ayant été camarades de Tazieff à la Compagnie Ecole du Corps des Chasseurs Ardennais, Roger François, président de la section de Florenville et chef du Peloton Mi en 1940 à la 6^e Cie du 2 ChA, et Victor Alexandre, d'Arlon, adjudant CSLR adjoint au lieutenant Etienne, commandant le 1^{er} Peloton Fu de la 6^e Cie du 2 ChA. Il nous a paru intéressant de reproduire une synthèse des informations recueillies.

Haroun Tazieff, nous l'avons dit déjà, avait acquis la nationalité belge à la suite du mariage de sa mère. Il fit ses humanités au Collège St-Georges, avenue Reine Astrid à Namur, collège qui avait été fondé vers 1923 par un prêtre orthodoxe, Mgr Sipiaguine, et qui était destiné à recevoir les enfants des émigrés russes dits «Russes blancs». Cet établissement d'enseignement, qui a disparu depuis la guerre, était patronné par les R.P. Jésuites.

Tazieff fit ensuite ses études supérieures à Gembloux, dont il sortit comme ingénieur agronome. Le 31 juillet 1939, il était appelé sous les drapeaux et faisait partie de la session 1939-1940 de la Compagnie Ecole du Corps des Chasseurs Ardennais: cette école était établie alors rue de Fer à Namur d'où elle fut transférée, dès le début de la mobilisation, à Bruxelles, à la caserne Dailly, et depuis le 17 février 1940, à la caserne Caporal Trésignies à Charleroi. A cette époque, il y avait une particularité en ce qui concerne l'instruction, en ce sens que les élèves faisaient d'abord une instruction élémentaire durant deux mois (cela constituait la première session) en suite de quoi, ils étaient assimilés au grade de caporal et allaient dans leurs unités, soit le 2^e Chasseurs Ardennais pour Tazieff; un peu plus tard, ils revenaient pour une deuxième session de deux mois, à la suite de laquelle ils étaient nommés au grade de caporal et assimilés au grade de sergent; puis ils retournaient encore dans leurs unités, et ceux qui étaient retenus comme candidats sous-lieutenants de réserve revenaient pour la troisième session, à la fin de laquelle, s'ils avaient réussi, ils étaient nommés sergents et devaient être, plus tard, assimilés au grade d'adjudant. Tazieff a été dans ce cas, et il a rejoint définitivement le 2^e Chasseurs Ardennais le 6 mai 1940.

Parmi ses camarades de la Cie Ecole, on nous a cité quelques noms supplémentaires, outre ceux de Galloy, Schaus et Alexandre déjà repris ci-avant: il s'agit notamment de G. Kreit, actuellement conseiller à la Cour de Cassation; E. Vrenken, conseiller honoraire aux Classes moyennes; P. Résimont, professeur d'athlétisme à Liège; P. Caberg, professeur retraité à Liège; Ch. Olivier, également un Liégeois. Au 2^e Chasseurs Ardennais, le sergent CSLR Tazieff appartenait à la 6^e Cie commandée par le lieutenant Lurct: en tant que sergent CSLR, il était adjoint au chef du 2^e Peloton, le lieutenant Belfroid, aujourd'hui décédé, qui était professeur à l'athlétisme d'Arlon.

Le 10 mai 1940, son Bataillon (le 2^e, évidemment), commandé par le major Delvaux, défendait les lièsières est et sud de Bastogne. Tazieff a participé avec son unité jusqu'au décrochage de la Dendre, le dimanche 19 mai à 14 heures, et semble-t-il, aux combats de Lede, sur le Meulebeeck, en fin d'après-midi du 19. Le lieutenant François se souvient fort bien de lui, et déclare l'avoir revu le 27 mai quand le 2 ChA était en position près de Caeneghem, face à Aarsele.

Un de ses camarades particulièrement bien renseigné nous précise — ce qui est indubitable d'ailleurs — que l'intéressé est d'origine slave, ajoutant:

Encore maintenant, après autant d'années, il roule encore les R. Sa mère, qui était veuve, a épousé en secondes noces le professeur Vivier, de l'université de Liège, qui enseignait la littérature française et l'italien notamment. Par la suite celui-ci, devenu professeur honoraire, a enseigné à la Sorbonne. En mai 1974, le professeur Vivier a été reçu officiellement par la ville de Liège qui lui a offert son buste.

En ce qui concerne le Chasseur Ardennais Tazieff durant son instruction à la Cie Ecole, le même correspondant ajoute:

Physiquement, c'était l'un des plus forts de nous. Et plus que nous, il a toujours eu un certain goût pour l'exhibicionisme, roulant à vélo en plein hiver sans gants, faisant de l'atpinisme de week-end quand nous, nous retournions bien sagement à la maison. Il aimait assez être entouré d'une certaine cour d'admirateurs. Je l'ai revu l'une ou l'autre fois... mais il était devenu Français, et nous, nous étions restés de petits Belges.

Et il termine ainsi:

Tous, nous avons appartenu à la Cie Ecole et l'avons bien connu. Tazieff est parfois discuté dans les milieux scientifiques, mais il n'en reste pas moins que c'est un scientifique «sur le terrain» et qu'il a osé vérifier ses théories. C'est effectivement au Congo qu'il a découvert sa vocation de volcanologue; dommage qu'il ait oublié ses «petites origines» et la Belgique où il a quand même servi.

PHOTOS-SOUVENIRS

Photo prise à la fin de la session de Candidats Sergents à la Compagnie Ecole de la Division de Chasseurs Ardennais, rue de Fer à Namur



Session de mars 1938 à mars 1939 (de bas en haut et de gauche à droite):

1^{er} RANG: 1 Sgt Klauerer, Sgt Dehout, les 1 Lt Hoeck et Bastyns, Cpn Verbist, Cdt Kremer, les 1 Lt Tassier et Dewindt, les Sgt Balau et Plumier.

2^e RANG: Docq, Domange, Balhazard, Begon, Beguin, Craps, Frémy, Raveau, Saint, Schmitz, Collaro, Georges, Falaise, Gros, Woillard, Dojo, Devillez, Henrion.

3^e RANG: Henrard, Guot, Haag, Magerotte, Monin, Gonty, Deprince, Flammang, Simon R, Reyther, Schroeder, Vanhulst, Mathot, Henry, Delhaye, Valentin, Lejeune, Lohnot, Delhottellerie.

4^e RANG: Auccquier, Charlier, Pirotte, Lambert J., Lambinet, Pink, Criger, Stocquart, Herman J., Henneau, Dechambre, Mathieu, Folie, Jacques, Smal, Wilmet, Gillardin, Vanlaethem, Gousembourger, Englebert, Hermant j.

5^e RANG: Emprunt, Sanglier, Denis, Simon A., Genis, Quinet, Paris, Picquint, Salière, Piette, Schmit, Leroy, Dedecker, Simon F., Malempré.

De la part de Joan Flammang (pour le négatif) et de Robert Vanlaethem (pour la photo originale encadrée).

Le port du bérêt vert à la hure sous l'occupation dans les maquis



Sur cette photo, les maquisards de l'AS, zone 5, secteur 7, groupe d'Anlier en 1943 avec, comme tenue, la salopette bleue et le bérêt de chasseur ardennais.

Au second rang, le cinquième en comptant par la gauche, on peut reconnaître le premier sergent Octave Goffineu du 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais, 5^e compagnie (Commandant Bricart).

Ce sous-officier était mieux connu des résistants sous le code K 16.

F. GUIOT.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Décès

Nous avons regretté le décès des camarades :

- Roger Vander Elst (70) d'Arion de la 4^e Cie du 4 CHA et P.P.
- Joseph Roberty (67) d'Arion du 2 CHA.
- Robert Pierlot (25) de Lamoreaux, qui effectuait son service militaire au 1^{er} CHA et fils de notre camarade Edgard.
- Marcel Debct (79) d'Arion, déporté 14-18 et qui fit la campagne de 1940 comme gendarme supplétif à la brigade d'Atter.
- Théophile Hiéronimus (75), d'Arion, campagne 1940 à l'ARCA de la 1D CHA.

D'autre part, l'adjudant e.r. Albert Pallage, de Thiamont, a perdu son épouse, Maria Habaru (76).

Nos camarades Camille, Joseph et Auguste Decker viennent de perdre leur sœur Laure, âgée de 86 ans.

Mise à la retraite

Le camarade Elie Hardy d'Arion vient de terminer une longue carrière au Journal «L'Avenir du Luxembourg» dont il était finalement devenu l'éditeur responsable.

Il avait appris, par lui-même, la technique de la radio, et c'est ce qui lui permit, pendant l'occupation, de réparer de nombreux postes émetteurs-récepteurs de la Résistance.

Il y a quelques jours, son fils Denis, officier aux Forces belges d'Allemagne, a été promu major d'aviation.

Bonne retraite pour Elie, heureuse carrière pour Denis!

Le Congrès de Ciney

Comme les années précédentes, la section prendra à sa charge les frais de l'autocar qui partira de la Place Léopold à 7 h 30 précises, le dimanche 26 avril, pour emmener nos membres à Ciney où se déroulera, cette année, notre Congrès National.

Les inscriptions, accompagnées d'un versement de 525 F pour la participation, par personne, au banquet au CCP 000-098049-82 de la Section d'Arion, seront à envoyer à notre trésorier Fernand Crochet, rue Bastogne 171. tél.: 21 43 13, avant le 15 avril.

On pourra trouver tous les détails relatifs à ce Congrès dans le présent bulletin.

La Messe des Bêrets Verts

Les premiers samedis et dimanches du mois de mai étant pris par d'autres offices religieux, la messe annuelle pour nos défunts et pour tous les Bêrets Verts sera exceptionnellement célébrée à l'église St-Donat, le dimanche 17 mai à 10 h 30.

Les chaises des premières rangées seront réservées pour nos membres.

ATHUS - AUBANGE - MESSANCY

Décès

- Nous déplorons le décès de nos camarades : René Heyrendt, d'Athus, né en 1914, mobilisé au 1^{er} régt. CHA, ancien prisonnier de guerre en Allemagne;
- Joseph Brémer, de Messancy, né en 1907, ancien du 1^{er} régt. CHA;
- Pierre Asselbur, de Messancy, né en 1909, ancien du 1^{er} régt. CHA.

Tous trois entravés à l'affection de leur famille après une longue et pénible maladie. Les anciens en bêtets verts leur ont rendu un dernier hommage en assistant nombreux à leurs funérailles.

Nous déplorons aussi le décès de Rcland Louas, d'Athus, né en 1943 et membre adhérent de notre Fraternelle.

A toutes les familles endeuillées, nous présentons nos plus sincères condoléances.

L'assemblée générale annuelle de la section qui eut lieu le dimanche 18 janvier en la salle des conférences de l'hôtel de ville d'Athus a été suivie par un grand nombre de membres que le comité remercie encore pour leur présence. M. Jean Féry, d'Aubange, a bien voulu accepter la charge de vice-président responsable pour les membres de sa localité et ce, en

remplacement de notre ami Hubert Dörm, décédé quelques jours après les fastes du 20A. M. Aimé Marioni, président de l'interdéparté du «Grand Aubange», a bien voulu accepter de recruter des nouveaux membres à Halanzy et environs. Nous espérons bientôt retrouver tous les anciens CHA de Halanzy et de Rachezou afin de les associer à nos activités.

Le souper-choucroute du 31 janvier au restaurant de la douane à Aubange a obtenu, cette année encore, son succès de participants inégalé. C'est dans une ambiance «Chasseurs Ardennais» que le repas eut lieu, et le musicien de service à l'orgue électrique avait soigneusement choisi son répertoire, ce qui fut très apprécié. C'est aux petites heures que les derniers rentrèrent chez eux, en se promettant bien de ne pas manquer les prochaines manifestations de la section, en l'occurrence la bénédiction du nouveau drapeau de Messancy-Sélangue le dimanche 15 mars à Messancy, suivie d'un banquet au «Foyer» qui, d'après les organisateurs, ne manquera pas de satisfaire les plus difficiles, sans oublier le rendez-vous au congrès national de Ciney.

Comme chaque année, la section organise le déplacement au congrès de Ciney, une circulaire avec bon de participation vous sera envoyée et le comité vous remercie d'avance de la célérité avec laquelle vous remettrez votre bon de participation aux délégués locaux habituels.

BASTOGNE - MARTELANGÉ - VAUX-SUR-SÛRE

Le Président

Rien de bien saillant durant le trimestre, sauf un petit contre-tremp survenu à notre président, M. Elie. Il vient de subir une intervention chirurgicale dans une clinique libgeoise. Tout fut pour le mieux heureusement. Cependant, peu de temps après, il dut rejoindre le centre hospitalier de Ste-Ode pour y subir un traitement. Maintenant il se trouve en bonne voie de guérison, ce que le Comité lui souhaite afin qu'il puisse à nouveau se distraire au milieu des siens, et surtout faire son jardin qu'il adore.

Décès

Une bien triste et pénible nouvelle vient de frapper douloureusement un des membres du Comité de la Section. Il s'agit en l'occurrence de la mère de notre dévoué trésorier, Albat Pierre. Elle est décédée à Nismes, à l'âge de 84 ans. A notre ami Albert, à sa sœur, à son beau-frère Marcel Wilkin, membre protecteur de la Fraternelle, à toutes les familles endeuillées, la Section présente ses condoléances bien sincères et bien chrétiennes.

M. Albert Lemaire, de Rendu, est décédé le 22.12.1980. Il était président des prisonniers de guerre de l'ancienne commune de Remagne. La Fraternelle ne fut pas avetée de son décès, d'où l'absence du drapeau et d'une délégation aux obsèques, ce que nous regrettons profondément.

M. Drévers, adjutant, décédé à Libramont, faisait partie de la Section du Brabant; les funérailles eurent lieu à Bastogne.

Délégations et drapeau aux obsèques de M. Alphonse Guillaume, décédé à Wardin le 3 janvier 1981. Il était membre protecteur.

Nous comptissions sincèrement à la peine des familles endeuillées, et conservons des disparus un souvenir amicallement ému.

Naissances

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer les naissances suivantes: une petite Céline née venue égarer le foyer de M. et Mme Clément-Duply, de Bruxelles. Les grands-parents Duply-Mignon en sont très fiers; ce dernier est membre effectif. Une petite Valérie est née chez M. et Mme Peiffer-Haan, de Bastogne, ainsi qu'un petit Patrice au foyer des époux Léonard-Peiffer, également de Bastogne; ici aussi, grande joie des grands-parents R. Peiffer-Gérard, de Magerotte. R. Peiffer est également membre de notre Fraternelle. Un petit Sébastien est né au foyer des époux Mathot-Collard, de Chenogne, dont le grand-papa Jules Collard, qui vient malheureusement de mourir, était membre effectif.

Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

Mariages

Ont convolé en justes noces, Mlle Béatrice Fontaine, de Cens, fille de M. et Mme Jean Fontaine-Leboutte, avec l'adhérent M. Michel Guehenne, fils de M. et Mme André Guehenne de Ruette, de Tenneville. Le mariage avait lieu le samedi 20 décembre en l'église de Cens (Tenneville).

De Mlle Françoise Sonnet, de Bastogne, avec Michel Claude. Le mariage fut célébré à Bastogne. Elle est la fille de Maurice Sonnet, également décédé et ancien membre effectif.

Aux jeunes époux, aux parents, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Conseil

Si certaines annonces paraissant dans le Bulletin ont été écourtées ou si des événements ne sont pas signalés, cela est le résultat du manque de renseignements de la part des familles concernées.

BERTRIX - PALISEUL

Décès

La mort a de nouveau frappé notre régionale. Le 3 février 1981, à Alle-sur-Semcis, nous avons conduit à sa dernière demeure notre camarade Henri Groffès, P.G. et ancien porte-drapeau des A.C. d'Auby; à ses enfants, nous réitérons nos sincères condoléances.

Rappel

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais et l'Union des Groupements Patriotiques de Bertrix-Paliseul rappellent à toutes les personnes qui ont une activité patriotique reconnue qu'elles doivent s'affilier à l'une de ces associations. Celles-ci informent les ayants-droit et leurs familles:

1. que les services sociaux qu'elles ont créés ne peuvent intervenir qu'en faveur des affiliés en règle de cotisation auprès de l'une d'entre elles;
2. que les drapeaux ne peuvent assister aux funérailles que de ces mêmes affiliés et qu'il sera inutile de les demander en cas de non-affiliation.

Soutien du bulletin

Chers membres de la régionale Bertrix-Paliseul, comme les membres des autres sections vous aimez et appréciez à sa juste valeur notre bulletin; mais avez-vous déjà pensé à l'effort financier que la Fraternelle doit déployer pour que votre revue vous arrive régulièrement et aussi bien documentée (685.000 F coût d'impression d'un an).

Votez nom a-t-il déjà paru à la rubrique: **Soutien au bulletin?** Si oui: félicitations; si non: compliez au plus vite cette lacune en versant 100 F ou plus au CCP000-0344969-37, Fraternelle des Chasseurs Ardennais, 6709 Arlon.

Décorations et distinctions honorifiques

Par Arrêté Royal du 21 octobre 1980 à la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II est décernée à notre président Ed. Kiels. Pour 45 ans de carrière administrative, notre camarade Georges Palmes, ancien secrétaire communal de Paliseul, a reçu les Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne. D'autre part, notre délégué de Quaireul, Edgard Galloy, a reçu la Médaille de St-Aubin pour présence à la chorale de Paliseul dont il est directeur.

Congrès national

Pour le congrès à Ciney, le prix du repas est fixé à 525 F, somme que vous devez verser au CCP 000-0380547-16 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de Bertrix, pour le 10 avril au plus tard.

Réunion à Nolleveaux

C'est pour la première fois que la réunion des délégués de la Fraternelle s'est faite dans une localité autre que Bertrix, rompant ainsi avec la tradition. Nolleveaux accueillit donc les responsables en la salle des jeunes.

M. Edouard Kiels, président effectif, ouvrit la séance devant une vingtaine de camarades Chasseurs Ardennais et délégués. Il rappela le souvenir des disparus et spécialement de M.

l'abbé Henri Lescrenier, curé de Nolleveaux et membre depuis la fondation de la société. Après une minute de recueillement, M. Emile Colson, secrétaire-trésorier, fit une courte rétrospective de la vie de la section. La première manifestation en l'honneur des Chasseurs Ardennais eut lieu en 1945 — le 17 juin — et fut présidée par M. Paul Gruslin. La section reçut son premier drapeau en 1947 offert par la F.N.A.P.G. présidée déjà par M. Jean Deleque.

Le porte-drapeau, M. Louis Lejeune, sera remplacé en 1952 à sa demande par M. Albert Hartert qui officiera pendant 20 ans.

Après le départ de M. Gruslin par Dinant en 1967, M. Paul Didier, vice-président actuel, reforma un nouveau comité avec M. Edouard Kiels comme président et M. Emile Colson comme trésorier et secrétaire avec un effectif de 34 membres. L'année suivante, la section compte 100 membres, ce qui permit au président d'entrer au Conseil d'Administration de la grande Fraternelle.

M. Hartert va céder le drapeau à M. Joseph Gillaire. Un nouveau drapeau est offert en 1973 grâce à la générosité de Mme Paul Van den Corput (2/3) et l'Administration communale (1/3). Ce fut une des plus belles manifestations de la section locale se déroulant au Domaine de Renfay à Ochamps. A cette occasion, Mme Van den Corput accepte le titre de «Mairaine» et fut, de ce fait, membre d'honneur de la section «Chasseurs Ardennais». Le comité actuel est composé de M. Paul Gruslin (président d'honneur), de Mmes Paul Van den Corput et Botton (membres d'honneur), de M. Edouard Kiels (président), de MM. Paul Didier et Albert Hartert (vice-présidents), de M. Emile Colson (secrétaire-trésorier) et de M. Joseph Gillaire (porte-drapeau).

Le comité a engagé un porte-drapeau suppléant: Camille Iay.

La trésorerie est bonne. Les cotisations se répartissent comme suit: 239 membres à 150 francs et 48 membres adhérents-sympathisants à 200 F. A ces recettes, s'ajoute le subside communal de Bertrix: 4.500 F.

Veuves de Chasseurs Ardennais

Mesdames, avec les années, le nombre des veuves étant de plus en plus croissant (vingt à ce jour en règle de cotisations pour la section de Bertrix-Paliseul) et afin de poursuivre le souvenir de vos époux défunts, le comité a décidé de créer une vice-présidence qui sera occupée par l'une d'entre vous: vous serez convoquées sous peu pour l'élection à ce mandat.

Le secrétaire,
E. Colson

BOULLON

Le C.A. de la régionale s'est réuni le 14.12.1980.

La circulaire du 11.12.1980 est remise aux délégués régionaux pour distribution aux membres des sections.

Les décisions suivantes ont été prises:

- A l'avenir, la Fraternelle fera une place plus représentative aux membres adhérents (présence au comité, dépôt de fleurs aux monuments, etc.). Nous ne devons pas oublier que les membres adhérents sont appelés à continuer et à maintenir l'esprit de la Fraternelle des CHA, les anciens deviendront de moins en moins nombreux.

2. Activités 1981

- **25.4.1981:** Participation au congrès national à Ciney. Transport par car comme d'habitude.
- **8.5.1981:** Comme l'année dernière, commémoration de la fin de la guerre 1940-45 et bal des bêtets verts.
- **31.5.1981:** Le congrès annuel de la régionale se tiendra cette année à Poupehan. Nous comptons sur une participation massive de tous les membres. (Effectifs, Adhérents, Honoraires, Protecteurs).

Excursions

Deux voyages sont prévus en 1981:

- 4 jours: Normandie, Mont-Si-Michel, du 19 au 22 juin 1981;
- 4 jours: Paris et Versailles, du 19 au 22 septembre 1981.

Une circulaire sera envoyée à temps pour rappeler tous les détails et instructions pour ces différents manifestations.

A l'occasion de la Noël, le comité a pensé aux membres malades et hospitalisés: visites amicales et petits colis. Solidarité n'est pas un vain mot.

La prochaine réunion du comité est fixée au 5 avril prochain.

Ceux qui nous ont quittés:

- M. A. Hansquins, officier de réserve ChA, membre de notre régionale. Président de la F.N.A.P.G., est décédé le 26.11.1980 à l'âge de 78 ans. Environ 70 Bêrets Verts et plusieurs délégations patriotiques ont assisté à ses funérailles. A l'issue de la messe, notre président, rappelle les cinq années de captivité du défunt et souligne son ardent patriotisme, sa soif de liberté et de justice; il fut aussi un éducateur exemplaire, qui tout au long de sa carrière sut défendre l'enseignement dont il fut un des pédagogues les plus actifs et les plus éclairés.

- Le 17.12.1980, M. Alphonse Cachbach, ancien prisonnier de guerre, est décédé à l'âge de 68 ans. Pendant la messe des funérailles, M. le Curé de Les Hayons prononça une homélie émuevante rappelant la vie de notre camarade, toute imprégnée du devoir familial, d'une disponibilité constante envers les siens et aussi envers la population, il fut un homme d'honneur et ardent patriote. A la fin de

l'office, notre président rappela lui aussi les qualités profondes du défunt.

- Le 2.2.1981, M. Maurice Body est décédé à l'âge de 68 ans. A l'état combattant et résistant de la guerre 1940-45. A la fin de l'office religieux, notre président rappela l'estime dont jouissait le défunt, ardent patriote, épris de liberté, il ne s'avoua jamais vaincu. Dans sa vie professionnelle comme dans sa vie privée, il sut se faire apprécier comme un homme d'honneur et de droiture. Une délégation de 50 Bêrets Verts lui a rendu un ultime hommage en l'accompagnant à sa dernière demeure.

A toutes les familles endeuillées, les membres de la Fraternelle présentent leurs condoléances émues.

Dernière minute

A ce jour, l'encaissement des cotisations est terminé. Nous comptons maintenant 330 membres répartis comme suit: 197 effectifs, 38 adhérents, 42 honoraires, 53 protecteurs.

BRABANT



Kortemark, le 18 octobre 1980

Comme suite à notre visite mentionnée dans le Bulletin du 4^e trimestre 1980, les édiles communaux de la localité ont eu l'amabilité de nous faire parvenir une photo prise à cette occasion devant la plaque commémorant la bataille pour la reprise du village à l'ennemi le 18 octobre 1918. Nous la dédions à nos vénéralbles aînés de la Fraternelle du 10 Rgt de Ligne 1914-1918.

De gauche à droite: M. l'échevin Van Henis, Roger Deghels avec le drapeau du 10^e de Ligne, le secrétaire Roger Reumont, le président Albert Gustin, M. Carlos Beke, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne 1914-1918 avec à sa gauche un autre ancien du 10^e. M. Charles Debacker; le trésorier Auguste Collé, le bourgmestre de Kortemark, M. Lambrecht, et, au second plan, M. l'échevin Defreney (qu'on veuille bien nous excuser s'il y avait inversion des noms pour les échevins).

Notre assemblée générale statutaire du 14 décembre 1980

Compte rendu en a été fait pour tous nos membres, présents et hélas! absents, dans notre circulaire du premier trimestre 1981. Les mouvements au sein du comité ont déjà été rapportés par le bulletin du quatrième trimestre 1980 et la liste complète de ses membres est reprise au verso de la feuille d'expédition (à conserver).

Pour le reste et pour qu'elle figure (l'assemblée) dans les annales du bulletin, nous la résumons brièvement comme suit.

Elle eut lieu au siège fédéral de l'A.S., rue du Luxembourg, et fut précédée par une messe dite à l'intention de nos camarades défunts.

Le secrétaire et le trésorier firent successivement rapport, l'un sur le comportement général et les activités de la section, l'autre fit le bilan des effectifs: 551 membres affiliés en 1980,

soit une diminution de 44 unités par rapport à l'année 1979, et financier, un bon de 5.000 F, somme qui sera versée en soutien du bulletin.

Le montant minimum de la cotisation 1981 fut porté à 175 F pour les membres effectifs, honoraires et adhérents et à 225 F pour les membres protecteurs.

Notre souhai exprimé — il fut d'ailleurs repris entre autres par M. le président national Albert Hubert, notre invité d'honneur du jour, en le transposant à l'échelon national — serait de nous sentir mieux appuyés par la base (pour reprendre un mot fort utilisé actuellement) et en particulier par nos jeunes membres adhérents. Nous en recherchons les moyens mais il faudrait qu'ils y mettent un peu du leur également.

Relèves de la garde au Palais royal

Le 17 février, c'était le 3 CHA qui prenait la relève et le 24, fait assez exceptionnel, pensions-nous, le 1 CHA lui succédait.

Les chefs de corps actuels: Lt-Col. BEM Henricul et son prédécesseur le Lt-Col. Belche pour le 3 CHA et les Col. BEM Costermans et Lt-Col. BEM Dieu pour le 1 CHA étaient présents aux cérémonies. Notons aussi la présence du Lt-Col. Debrox, chef de corps du 4 CHA (rés), et, faut-il le dire, chaque fois une délégation de notre section avec ses drapeaux: 10^e Rgt de Ligne, section et sous-section de Molenbeek, conduite par le président Gustin et renforcée par plusieurs membres du comité.

Le verre de l'amitié s'imposait en pareilles circonstances d'autant plus que la baisse du thermomètre y engageait et davantage encore le plaisir que nous procurait cette double rencontre.

Ajoutons pour être complet que le 17 février, la section de Namur était également représentée par une délégation avec son drapeau; heureuse initiative que de se joindre à celle du Brabant pour marquer l'événement.

Commemoration du 47^e anniversaire de la mort du roi Albert

Le 17 février, à 17 h (heure à laquelle fut révélé l'accident mortel de Marche-les-Dames) une messe solennelle a été célébrée, en l'église Notre-Dame de la Nation. Une délégation de la section avec les drapeaux du 10^e et de la Section était présente à l'office et ensuite au défilé devant la crypte royale.

Faire-part de décès

Un ancien du 10^e Rgt de Ligne 1914-16, Croix du Feu, Croix de Guerre avec Palme, etc., M. Joseph Dewover, est décédé à Etterbeek le 5 février, dans sa 90^e année. Une délégation avec drapeaux, 10^e de Ligne et section, a rendu hommage à sa dépouille lors de la messe d'enterrement célébrée le 9 février, en l'église St-Antoine.

Avec le président Beke de la Fraternelle du 10^e - 1914-1918, nous présentons à sa veuve et à la famille du vénéré défunt nos fraternelles condoléances.

Opération repêchage

Pensionné attiré, notre président se proposait de «tuer le temps» en allant à la pêche dans le Blanc Ry le long duquel il s'est établi à demeure. Mais la saison ne s'y prêtant pas — un ctadin transplanté à la campagne est plutôt frileux — il décida de frapper sur sa machine à écrire... assez fort pour que parvienne un solennel rappel aux membres assez nombreux (une quarantaine comme dit plus avant) qui ne donnaient plus signe de vie.

Ce ne fut pas la répétée miraculeuse mais son coup d'épaulement rapporta tout de même une dizaine de noms à remettre à l'effectif.

Prochaines activités

Au sujet du congrès national du 26 avril à Ciney, de la commémoration de la bataille de la Lys le 24 mai, du pèlerinage à Yvink le 31 mai, etc., il en sera question dans la circulaire du début d'avril.

FLORENVILLE

Décès

La liste de nos membres décédés au cours de l'année 1980 s'est encore allongée par la mort de notre camarade André Philippart de Florenville.

Il avait rejoint la section dès sa fondation et il y était resté fidèle. Notre drapeau, encadré d'une délégation de bérets verts, a participé aux funérailles de notre regretté frère d'armes.

A sa famille, nous réitérons nos condoléances les plus sincères.

Assemblée générale

L'assemblée générale pour l'exercice 1980 s'est tenue à Florenville à «La Gaumaise», le vendredi 12 décembre. Malgré la rigueur hivernale, une bonne trentaine de membres assista à cette réunion qui s'est déroulée dans un climat de vraie camaraderie.

Après les souhaits de bienvenue, le président remercia tout spécialement notre membre bourgmestre de Florenville, M. Albert Théodore, ainsi que les anciens chasseurs ardennais d'après-guerre, de plus en plus nombreux à s'affilier.

Après la minute de silence pour nos camarades décédés, Roger François exposa l'organisation de la Fraternelle au point de vue administratif. Notre dévoué secrétaire, Jean Témas, donna un compte-rendu fidèle des activités passées de la section; constitution de nombreux dossiers, participation aux différentes cérémonies, excursions et réunions du comité élargi. Ensuite, le trésorier, Marcel Jacques présenta les comptes et le bilan qui fut approuvé sans remarque.

Au point «Divers» de l'ordre du jour, furent décidés, notamment:

- l'avancement de l'assemblée générale au mois de novembre afin d'éviter les intempéries qui empêchent les membres éloignés d'assister à la réunion;
- l'organisation du banquet, fin février ou début mars, pour les mêmes raisons;
- une excursion pendant la bonne saison.

Banquet

Le restaurant «Aux Gas Ardenns» nous accueillait le 17 janvier pour notre banquet annuel. Malgré les routes enneigées, 75 membres avaient répondu à l'invitation; la devise «Résistance et mords» fut vraiment d'application! Félicitons, tout spécialement, nos camarades venus de Suxy, de Gérardvillers, ce Terigny et même de... Bruxelles.

Nos remerciements très cordiaux à MM. les bourgmestres de Chiny et Florenville qui avaient bien voulu hausser de leur présence cette soirée familiale. Merci également aux membres dévoués et à leurs épouses qui ont contribué à son succès.

C'est avec regrets qu'on s'est séparé, certaines voitures se montrant même réticentes à quitter Florenville!

Congrès national

Le congrès national se tiendra à Ciney le 26 avril prochain. Comme les années précédentes, nous devons y être bien représentés. Dans ce but, un car partira de Florenville. Les conditions et les détails de ce voyage seront communiqués aux membres en règle de cotisation dans le courant de mars.

Déjà, nous pouvons vous faire savoir que le prix du repas est fixé à 525 F et que le comité prend les inscriptions.

HOUFFALIZE

Congrès national

Le nombre de jours qui nous séparent du 26 avril diminue rapidement. Nous vous rappelons que, cette année, c'est notre section qui est chargée de l'organisation de ce congrès. Comme notre section compte, à elle seule, 25 % des membres effectifs de la Fraternelle, c'est une raison de plus pour que notre participation à cette manifestation nationale soit la plus importante. Si vous ne nous avez pas encore envoyé votre inscription, faites-le sans plus tarder. Nous comptons sur vous.

Cotisations

Etes-vous en règle pour 1981? Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation, faites-nous parvenir au plus tôt votre versement, soit directement au CCP de la section, soit par l'intermédiaire de votre délégué. S'il faut pour cela vous faire présenter une quittance par la poste, nous devons, vu la hausse des tarifs, porter les frais de recouvrement en compte. Épargnez-vous donc ce débours inutile.

In Memoriam

Depuis le 15 novembre 1980, nous avons eu à déplorer le décès de MM. Joseph Pigeon, à Bure; Joseph Libion, à Naninne; Eugène Fouquet, à Moleux; Frans Meunier, à Ciny; Georges Balfroid, à Moncau (Arc.); Marceau Goulet, à Alle; Joseph Roberty, à Arlon; Jules Poncellet, à Soy (ces deux derniers appartenaient au 6^e ChA); Richard Nonon, à Bohan; Léopold Charlier, à Journal-Champlon; Justin Hautot, à Mormont-Awene; Albert Adam, à Fisseme-Soy; Elie Briot, à Aye; Hubert Piran, à Beth-Opont.

A toutes les familles durement éprouvées, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Hyménées

Nous avons appris l'union de:

- Mlle Dominique Vanempen, petite-fille de notre président Joseph André, et M. Philippe Lowette, de Vrezen;
- Mlle Arlette André, autre petite-fille de notre président Joseph André, et M. Michel Giaro, de Marloie;
- Mlle Myriam Lebrun et M. Léon Leclercq, tous deux de Rochefort.

Aux heureux parents et grands-parents, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations, et, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Autres nouvelles

M. Albert Roisoux, de Ciney, a reçu la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II pour services rendus à la FNAPG de Ciney et environs.

M. Jules Henard a été nommé président de la dynamique section des 3 x 20 de Chevetogne.

Notre délégué de Havarsin, M. Jules Lavis, a été nommé président de l'Amicale des anciens combattants.

A tous trois, nos plus vives félicitations.

HUY

C'ETAIENT NOS AMIS...

Ils sont décédés à notre insu au cours de l'année 1980.

Les Chasseurs Ardennais Edouard Beckers, Grégoire Delbrouck et François Matherlo.

Les veuves de Chasseurs Ardennais ci-dessous:

Mme Herbert Andrigot et Mme Guillaume Warrinier.

Nous présentons aux familles éprouvées nos très sincères condoléances.

P.S. Nous regrettons de n'avoir pu être présents lors de leur grand départ mais nous n'avons été informés que plusieurs semaines, voire avec plusieurs mois de retard par des retours de correspondance ou renseignements demandés aux Administrations communales.

Saint-Valentin

Février, Fabre d'Eglantine l'appela Pluviôse. Jadis, Julius Caesar, réformant le calendrier, l'ampute d'un jour au profit de Juillet et Augustus, par vanité, en fit autant. On l'appelle maintenant le mois courtlaud.

Pour nous, Février, finie l'hibernation!

Les noiseiers ont leurs «minous», les premières mouettes, après maints conciliabules, quittent les bords de Meuse; Monsieur Printemps s'annonce: l'alculette est revenue et le crocus va fleurir.

Quarante «jeunes mariés» — quarante ans après — fêtent St-Valentin. Guillerets, souriants, spiritants, hures hilares, chacun et chacune se congratulent. Bonne bouillie, moral de fer, décidés à résister, nous allo mordre à belles dents - las vraies... et les autres - à tous ces biens de la terre préparée par un grand maître-queux.

Les mets les plus fins, arrosés de crus appropriés défilent et les plats s'en retournent à l'office, vidés, léchés, presque propres... les «jeunes» ont besoin de se sustenter.

Saumon fumé échaloté, carcassin à la crème, jambon d'Ardenne, ne sont que points de repère; la liste serait trop longue à énumérer et aussi... nous ne voudrions pas vous faire de peine.

Minuit, heure... des fantômes qui, jadis, en ces lieux mêmes, nous firent mille politesses. On entend un silence. Et puis, les lumières vacillent, s'éteignent, des coups au plafond, des bouteilles s'entrechoquent en cave, une porte s'ouvre et claque, une forme blanchâtre et furtive glisse devant les fenêtres, des hou, hou et des hi, hi s'éloignent, s'estompent... ils nous ont reconcom, nous pouvons continuer à festoyer.

C'est l'heure du dessert; encore frissonnantes les dames sont fêtées. Chaque Valentin offre à sa Valentine une pincée de myosotis roses et bleus, tendres à souhait. Humble fleur des champs, mais fleur de jeunesse, de notre troisième jeunesse à chacun.

Ce fut charmant, chouchoutant, émouvant. Lèvres tremblantes, les yeux humides, les «jeunes mariées» rejoignent leur place en fouillant nerveusement dans leur sac pour y trouver un petit carot de fin linon.

Café et pousse-café vont ragailarder chacune. Et l'ambiance reprend, un peu plus attendre peut-être.

Valérie, trourrant de-ci, de-là, poussa soudain un grand Oh! Près de la cheminée, partiellement camouflée derrière un sapin de Noël distraitemement oublié, œil plissé, babines retroussées, la hure rit...

Et en son honneur, un dernier toast fut porté.

LIEGE - VERVIERS

Notre ami Paul Mambourg vient de cesser ses fonctions, avec le titre d'inspecteur principal honoraire, après une longue carrière passée au service de la police communale de Liège. Nous l'en félicitons chaleureusement et lui souhaitons de tout cœur une longue et paisible retraite.

Décès

Depuis la parution du dernier bulletin, nous avons eu à déplorer le décès de notre ami Léon Halleux, un de nos plus anciens membres.

Léon Halleux était en 1939-40 officier à la Cie EM du 3^e ChA et porte-drapeau du régiment.

Après la capitulation, il fut un résistant de la première heure et il milita jusqu'à la fin de la guerre à la section Jermeppe-Setaing.

Quand paraîtront ces lignes, nous aurons eu notre assemblée générale qui se sera tenue le 27 février et celle pour nos amis de Verviers dans le courant du mois de mars. Nos membres ont été invités ou le seront personnellement.

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Naissance

Walther Bouche de Hampré est l'heureux grand-papa d'un petit Grégory, né le 8 janvier et d'une petite Anne-Sophie, née le 21 janvier.

Nous partageons la joie du grand-père.

Le secrétaire, T. Ledent.

Décès

Nous avons assisté aux funérailles de Raymond Lemaire, délégué de Longlier et membre du comité.

Nous avons appris la mort de Mme Gilbert Jeanguoût, de Séviscourt, de Mme Armand Voz, de Bras-Bas; et de Mme Octavie Schmil, de Bras-Haut.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Décoration

Raymond Martin, de Wittimont, a reçu la médaille de Léopold II pour ses nombreuses activités au sein de la communauté de Législe.

Promotion

M. le Chanoine Jacques Martin, ancien directeur de l'Institut St-Michel, de Neufchâteau, est promu chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale Saint-Aubain, à Namur.

Sincères et respectueuses félicitations.

Cartes de membres 1981

Le délégué de Les Fossés a eu certaines difficultés lors de la remise des cartes aux membres. On raconte que le président Meuzon pense à lui offrir un bon gros «Saint-Bernard» pour lui faciliter la tâche l'année prochaine...

Assemblée générale

Elle se tiendra à Les Fossés le vendredi 10 avril à 19 h 30 au café Pirlot. Il sera éventuellement procédé au remplacement des membres suivants: Joseph Mouzon, président de la section; Emile Defêche et Alexis Roblain, membres. Ces démissionnaires sont rééligibles. Les candidatures pour ces postes doivent parvenir au secrétariat de la section avant le 8 avril à midi.

Congrès de Ciney

Comme les années précédentes, la section prend le transport à sa charge. Un autocar fera le ramassage. On s'inscrit en versant 525 F au C. G. P. de la section avant le 12 avril ou dès la parution du bulletin (voir numéro en page 2 de couverture). Nous espérons que le car sera rempli. A bientôt donc!

MARCHE-EN-FAMENNE

Rappel

Tous les membres de la section régionale de Marche sont priés de se faire inscrire chez les membres du comité et chez les délégués figurant sur la liste ci-dessous, pour participer au Congrès National à Ciney le 26 avril 1981. Le déplacement se fera en car, gratuitement pour les membres en règle de cotisation.

Ils voudront bien s'inspirer des directives figurant dans le présent bulletin.

La présente communication est également valable pour les membres de la Section 1er Chasseurs Ardennais.

Comité

- Président: Désiré Pirlot, rue de Hologna 2, 5406 Waha.
- Vice-président: Marcel Leuris, rue du Pénitencier 15, 5406 Hologne.
- Vice-président: Lt-Colonel Camille Bernard, sur les Hys, 5400 Marche.
- Vice-président: Major Robert Kileste, sur les Hys, 5400 Marche.
- Vice-président: Adjudant Chef, René Fiévet, Bourdon, 5403 Hotton.
- Secrétaire-Trésorier: Emile Dumont, rue Hubert Gouverneur 22, 5400 Marche.
- Porte-drapeau: Joseph Adam, rue des Accacias, 5400 Marche.

— Commissaires aux comptes: Jean Rochette, rue du Chêne 14, 5406 Waha; André Housiaux, rue de Bastogne, 5406 Hologne.

Délégués de section

MARCHE:

- Florent Bouché, rue N. D. de Grâce 69, 5400 Marche.
- Alexis Bauduin, rue de la Povirette 11, 5400 Marche.
- Ferdinand Cassart, rue des Savoyards 10, 5400 Marche.
- Léandre Laloux, rue de Marenne 46, 5400 Marche.
- Victor Wagner, rue de Marenne 146, 5400 Marche.

WAHA-HOLLOGNE:

- Jean Rochette, rue du Chêne 14, 5406 Waha.
- Fernand Deroux, rue du Thiers 14 (Hodrée), 5406 Waha.
- André Housiaux, rue de Bastogne, 5406 Hologne.

MARLOIE:

- Marcel Sepul, rue de l'Eglise 6, 5406 Marloie.

HOTTON:

- Louis Gavage, rue des Ecoles 94, 5450 Hotton.

HARGIMONT:

- Paul Guilbert, rue F. Leibbre 33a, 5407 Hargimont.

ROY:

- Fernand Massard, rue Village Lignières, 5404 Roy.

BANDE, HARSIN, GRUNE

- Jacques Ruikin, Grand Rue 83, 6951 Bande.

AYE:

- Albert Lambert, rue Jolis Bois 531, 5411 Aye.

MARENNE-VERDENNE:

- Félix Chavanne, rue Noël 44 n° 25, 5403 Verdennes.

REPRESENTANTE DES CHASSEURS ARDENNAIS TOMBAS AU CHAMP D'HONNEUR

— Mémeline Delenne, Marche.

REPRESENTANTE DES CHASSEURS ARDENNAIS DECEDÉS DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE:

— Mme Raymond Deschamps, Marche.

1^{er} Chasseurs Ardennais Camp Roi Albert Marche

- Président: Colonel e.r. René Moiny, Gesves.
- Secrétaire-Trésorier: Marcel Leuris, Hologne.
- Vice-Président: Colonel e.r. Camille Delogne, rue Mazy 54, 5862 Mencaux-en-Ardenne.

SAINT-HUBERT

Décès

Jean Stoz, de Vesqueville, membre effectif de notre section, est décédé le 4.2.1981.

Notre drapeau, entouré d'une délégation de «Bérêts Verts», a participé aux funérailles de notre regretté camarade et l'a accompagné à sa dernière demeure.

Nous réitérons à Mme Stoz et à ses deux filles Maguy et Chantal (membres protecteurs de notre section), nos très vives et sincères condoléances.

Billet rose

M. Dany Barthélémy, fils de notre membre effectif René Barthélémy, a épousé Mlle Manuella Gillard, le 28 février dernier.

A ces jeunes époux, la section adresse ses vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité; aux heureux parents ses vives félicitations.

Naissances

Cécile nous a appris la naissance de son petit frère Philippe (le 2.1.1981). Au papa Ernest Chalou, membre protecteur, à Joliete, son épouse, et aux grands-parents dont les grands-pères Jesu Chalou et Fernand Hamaux sont membres effectifs de notre section, nous adressons nos plus vives félicitations.

A l'occasion de la naissance de la petite Cindy Lozet, nos très vives félicitations vont également à ses parents et à ses grands-parents (le grand-père Georges Lozet est membre effectif et délégué local pour la section à Arville).

Hospitalisation

Notre camarade Léopold Gillard, membre effectif, a été opéré à la clinique de Libramont. Rentré chez lui après une quinzaine de jours d'hospitalisation, nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement. Courage, Léopold!

Sont heureusement rentrés de clinique et sont entrés en convalescence:

- Mme Conard, épouse de notre délégué de Libin, A. Conard;
- René Lemaire, de Trazegnies;
- Ernest Godot, de Saint-Hubert;
- Mme Emília Stoz, de Saint-Hubert;
- Madame Thérèse Coulon-Schinckgen, de Saint-Hubert.

A toutes et à tous, la section présente ses vœux les plus fraternels de prompt et complet rétablissement.

Assemblée générale (compte rendu du 8.11.1980)

La séance débute par le traditionnel salut au Drapeau et par l'hommage à nos membres disparus.

Puis, le président souhaite la bienvenue à tous ceux qui avaient répondu à son appel et remercie tout particulièrement les camarades Louis Jadot, de Beauraing, membre effectif et Alain Devigne, membre adhérent, de leur présence à cette assemblée générale de 1980.

Après avoir remercié les membres du Comité pour les services qu'ils ont rendus à la section, le président donne la parole au secrétaire-trésorier, Joseph Labouise.

Après un rapport succinct sur les activités de la section et sur la situation financière, notre secrétaire-trésorier nous communique, à notre plus grande joie et aux applaudissements de toute l'assemblée, que de 200 fin octobre 1979 à fin octobre 1980, le nombre de nos membres est passé à 255 et que notre situation financière s'est sensiblement améliorée.

L'assemblée générale ratifie alors le rapport du commissaire aux comptes, André Leroy, et donne décharge de gestion au Comité. Notre camarade André Leroy insiste tout particulièrement sur la présentation claire et ordonnée de la comptabilité tenue par notre camarade Joseph Labouise qui, une fois de plus, est applaudi.

On en vient enfin aux élections statutaires.

Notre vice-président Ferdinand Leroy, sortant et rééligible, n'ayant pas demandé la reconduction de son mandat et n'étant pas présent à l'assemblée générale, cette dernière a procédé à son remplacement en confiant ce poste à Jean Chalou qui a présenté sa candidature au cours de la réunion.

Est réélu comme commissaire, Edmond Collin, notre meilleur recruteur actuel.

Est élu comme commissaire représentant, le membre adhérent Alain Devigne.

Est confirmé dans son rôle de porte-drapeau, notre dévoué camarade Fernand Libert.

Tous sont chaleureusement applaudis.

La composition du comité sera connue dans le prochain bulletin.

Le président communique enfin les diverses manifestations prévues pour 1981 et insiste particulièrement sur le 26 avril 1981, date de notre congrès national annuel; puis, le président fait approuver par l'assemblée l'envoi de télégrammes au Roi et à la Reine ainsi qu'au roi Léopold, et donne rendez-vous à tous pour la prochaine assemblée générale.

Cotisation

Toutes les cotisations (à part 5, mais qui ne sont pas perdues pour autant) pour 1981 sont rentrées. Grand merci à tous nos membres pour leur diligence à se mettre en règle et pour la fidélité qu'ils témoignent à notre Fraternelle.

Réunion extraordinaire

Le 6 février, le comité s'est réuni en séance extraordinaire pour discuter et mettre au point certaines suggestions d'ordre intérieur. Au cours de cette réunion, le président s'est félicité de constater l'esprit de collaboration et d'initiative existant parmi les membres du comité.

La décision d'apposer une plaque sur le monument de Temploux a été prise à l'unanimité.

CINEY 26 avril



1. CHASSEURS ARDENNAIS

In memoriam

Le 7 février, le lieutenant-général Ameryckx, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre est décédé.

Parmi les nombreuses fonctions exercées, il avait été notre commandant de brigade dans les années 1972 et 1973 et du 31 juillet 1978 au 31 octobre 1979 commandant du 1 (BE) Corps et des Forces Belges en Allemagne.

Le 5 avril 1979, il avait rendu visite au 1 ChA à Marche.

Un détachement du 1 ChA a rendu les honneurs.

D'autres décès sont venus endeuiller notre section depuis la publication du bulletin précédent:

- Madame Goegebeur;
- L'adjudant-chef pensionné Albert Pire (rue des Sorbiers 2, 5170 Profondville);
- Robert Pierlot (rue de Montmedy 5, 6764 Lamorteau);
- Emile Halter (rue de la Poste 194, 1030 Bruxelles);
- Richard Dorange (rue du Grand Passage 130, 7260 Collfontaine/Pâturages).

Nous réitérons nos condoléances aux familles de nos chers disparus.

Promotions et décorations

La fin de l'année 1980 a apporté pas mal d'étranges et certains se sont vus comblés par une promotion bien méritée.

C'est ainsi qu'à la section 1 ChA nous avons eu les nominations suivantes:

- Au grade de colonel: le lieutenant-colonel Brevet d'Etat-Major Castermans.
- Au grade de lieutenant: les sous-lieutenants Aselman, Genon et Gyina.
- Au grade de sous-lieutenant: les COR Dallemagne, Delcroix, Gruterig.
- Au grade d'adjudant-chef: l'adjudant Goffin.
- Au grade de sergent: les sergents commissionnés Grégoire, Durieux, Defay, Buret, Lotin, Lambeau.
- Au grade de caporal: les caporaux commissionnés Nadin, Van Hoebroek, Rondeaux, Piette, Stivala.

Les commissionnements suivants:

- Au grade de sous-lieutenant: l'adjudant COM Bruwier.
- Au grade de caporal: les soldats Tronisek, Mignon, Roskam, Dekoster, Wéris, Hunin, Davoiso, Debeer, Deulin, Campion.

Des distinctions honorifiques ont été décernées par AR du 14 novembre:

- La croix d'officier de l'ordre de la couronne au Major Haas.
- La médaille d'or de l'ordre de Leopold II aux adjudants Charlot et Vandeplassche et au 1^{er} sergent-major Warquier.
- La décoration militaire de 1^{re} classe au 1^{er} sergent-major Frenard.
- La décoration militaire de 2^e classe aux 1^{er} sergents Widar et Lambot et aux caporaux Leleux et Boiremans.

Nous les félicitons tous très vivement.

Naissance

Sophie est venue égayer le foyer du 1^{er} sergent-major et Mme... Nous lui souhaitons la bienvenue et félicitons nos heureux parents.



Le 25 février, le Lieutenant Général Gontier, Chef d'Etat-Major Général, en visite au Camp Roi Albert, voit la 2^e Compagnie du 1 ChA sur le terrain.

- Le 12 janvier, 310 marcheurs ont effectué la marche de bataillon de 25 km.
- La 1^{re} Cie et le peloton des éclaireurs se sont rendus à Vogelsang du 19 au 30 janvier.
- La 1^{re} est retournée à Bourg du 9 au 27 février pour s'y entraîner.
- La 3^e assure la garde aux palais royaux de Bruxelles du 24 février au 11 mars.
- La Section du Brabant de la Fraternelle a assisté à la remise de garde qui s'est déroulée entre le 3 ChA et le 1 ChA.

Le 17 février notre drapeau a assisté à la cérémonie anniversaire de la mort du roi Albert à Marche avec le Groupement des Associations Patriotiques du Grand Marche. Au monument à Hollogne le personnel enseignant et le drapeau de l'école y assistaient. Par contre, à Marche, nous avons regretté l'absence des représentants du conseil communal et du corps enseignant.

Le 1 ChA célébrera ses fastes le 8 mai.

Des activités sont prévues à Marche les 6 et 7 mai.

Le programme est en cours d'élaboration et sera communiqué ultérieurement.

Un ancien du 1 ChA nous écrit:

Bernard Dorchy, place de la Gare 13, 7710 Bledain, a été gravement accidenté il y eut un an le 9 janvier. Accident dans lequel il a perdu les deux jambes.

«Dans mon malheur, écrit-il, j'ai eu le plaisir de revoir des copains du 1 ChA que, pour la plupart, je n'avais plus revus depuis 1957. Dès qu'ils ont appris l'accident ils sont venus me voir à la clinique. Cela montre bien la fraternité des Chasseurs Ardennais.»

Malgré son invalidité, Bernard voudrait s'occuper de recruter des membres pour notre Fraternelle dans la région Tournai-Mouscron.

Je demande aux camarades de sa région de bien vouloir entrer en contact avec lui.

Un vice-président à la Section 1 ChA

Au cours de la réunion du comité qui s'est déroulée le 15 janvier sous la présidence du Colonel Moiny avec MM. Leuris, Colbrant, Renard, Brison, Dillien et avec l'assistance du Colonel Delogne, du Lt-Col. BEM Dieu, du Maj.-Haas, des Adj.-Chefs Fiévet et Goffin; la séance a été ouverte à 16 h.

Le Chef de Corps du 1 ChA a souhaité la bienvenue et a adressé ses vœux de ceux de son régiment à l'assemblée.

Le président les lui a réitérés et l'a remercié.

Le trésorier a communiqué et donné lecture à chacun des résultats de fin d'exercice et du nombre de membres de la section.

La représentation de la section s'est élevée à 33 manifestations diverses et 8 pour décès.

Le porte-drapeau a effectué 15 prestations et 8 pour décès.

Après avoir été sollicité par le président de la section et par le vice-président national lors de la remise de commandement du 1 ChA, le 28 novembre dernier, le colonel Delogne a accepté le poste vacant (qui n'avait jamais été occupé depuis la création de la section en 1967) et a été élu l'unanimité vice-président de la section 1 ChA.

Notre nouveau vice-président habite rue Mayz 54, 6862 Monceau-en-Ardenne.

A ce jour (15 février) j'ai encaissé 795 cotisations réparties comme suit: 1^{re} Cie: 134, 2^e Cie: 70, 3^e Cie: 18, Cie EMS: 31, anciens: 542, plus les 229 miliciens en règle pour 1980-81, soit un total de 1.024.

POUR UN CAMARADE GRAVEMENT ACCIDENTE

Georges Lens a été victime, le 15 décembre 1979, d'un accident de la circulation. Alors qu'il circulait seul à bord de sa voiture dans le Bois de la Cambre à Bruxelles, un arbre s'est abattu sur le véhicule. Après découpage de l'arbre et de la voiture par les pompiers et ayant échappé par miracle à la mort, il a été hospitalisé au C.T.R. (Brugmann) et est rentré à son domicile le 15 février dernier.

Inutile de préciser les soucis que cet accident a causés à ses proches.

Actuellement, il souffre toujours de tétraplégie du niveau C5-C6 (paralysie partielle des membres supérieurs et complète des inférieurs ainsi qu'intestins et vessie).

«Le moral de mon fils a toujours été et est toujours formidable, ce qui lui permet de surmonter bien des difficultés», nous a écrit son père.

(sé) Lens Yvan.

Il est demandé à ses copains de Régiment et aux Chasseurs Ardennais habitant sa région de lui rendre une petite visite: avenue Brugmann 425, 1180 Bruxelles.

Je vous rappelle notre Congrès National qui se tiendra à Ciney le 26 avril. Tous les Chasseurs Ardennais avec ou sans leur épouse sont les bienvenus. Venez vous joindre aux anciens.

M. LEURIS.

Garde aux Palais Royaux



Le 1ChA assure la relève du 3 ChA au Palais de Bruxelles.



La délégation des Anciens et l'ancien et le nouveau Chef de Corps.

En septembre:

Rassemblement des membres adhérents à Marche-en-Famenne

Détails et formulaires d'inscription au prochain bulletin.



3^e CHASSEURS ARDENNAIS

MARCHE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE

C'est avec plaisir que le 3 ChA peut annoncer que l'Autorité Militaire a marqué son accord à l'organisation de la 15^e Marche du Souvenir et de l'Amitié du 24 au 27 juin 1981.

FASTES

Les fastes du 3ChA se déroulent les 20 et 21 mai.

CHALLENGE FUSILIER D'ASSAUT

Du 17 au 19 décembre, le 3 ChA, représenté par un peloton de la 3^e Cie, a brillamment remporté la victoire au Challenge Fusilier d'Assaut. Le peloton était commandé par le S-Lt Desplanque qui avait comme adjoint le Sgt Muller.

Les ChA étaient opposés pour la circonstance à deux pelotons du 12^e de Ligne, un peloton du 5^e de Ligne et un peloton du 2^e Carabiniers Cyclistes.

C'est finalement avec 16 épreuves réussies sur 17 et 111 impacts sur 168 que le 3 ChA s'est imposé devant un peloton du 12^e de Ligne qui, avec lui aussi 16 épreuves réussies sur 17 avait totalisé 99 impacts sur 168.

A souligner que le 3 ChA a remporté à nouveau le Chalifus, fin février.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Du 5 au 7 décembre, le 3 ChA a organisé l'exercice annuel Black Head au profit du Cercle des Officiers de Réserve de Mons.
- Du 8 au 12 décembre, la 3^e Cie a fait un camp d'entraînement à Leopoldsburg et, du 17 au 19 décembre, elle a participé au Challenge Fusilier d'Assaut.
- Du 2 au 16 janvier, la 3^e Cie a fourni un détachement ARF à Kleine Brogel.
- Du 2 au 20 février, le peloton qui participera au prochain Challenge Fusilier d'Assaut est allé s'entraîner à Leopoldsburg.
- Pendant ce temps, la Cie EMS renforcée a monté de garde aux Palais Royaux du 17 au 24 février.
- Du 26 février au 5 mars, un peloton a monté la garde à l'aérodrome de Zaventem.

BREVET MILITAIRE

Le Brevet Militaire a été octroyé aux Sgt Mil Binon et Skwara ainsi qu'aux Sdt Mil Dengis, Jacqmin, Bouvy, Vandervelden, Gustin, Gillet, Cepré, Vindelinckx, Ceulemans et Baudesson.

INSIGNE «BON CHAUFFEUR»

L'insigne de «Bon chauffeur» a été remis aux Sdt Mil Monfort et Baudesson.

B.M.A.P.

Le Brevet Militaire d'Aptitude Physique a été octroyé aux CSOR Delhousse et Fauconnier.



Le Peloton vainqueur du Challenge Fusilier d'Assaut



Le Chef de Corps vient de recevoir le serment de Slt DUVAL, HENEFFE, ICKX, DABIN et du Den Slt MOUSSET

GARDE AUX PALAIS ROYAUX

C'est un détachement du 3 ChA qui a assuré la garde aux Palais Royaux du 17 au 24 février. Ce détachement composé de Chasseurs de la Compagnie Etat-Major et Services et de la 3^e Cie était commandé par le Cdt Marlair.

La présence lors de la première parade de garde au Palais de Bruxelles d'une forte délégation des sections du Brabant conduite par son président, M. Albert Gustin et de Namur conduite par son président d'honneur, M. Lucien Leclère, avec leurs drapeaux et celui de la Fraternelle du 10^e de Ligne a été très appréciée.

Le Chef de Corps était également accompagné du Lt-Col Belche, ancien Chef de Corps du Régiment.

NOMINATIONS

- Les S-Lt Mil Doure et Delogne ont été nommés S-Lt Rés. le 1^{er} novembre 1980.
- Le S-Lt Mil Faise a été nommé S-Lt Rés. le 5 novembre 1980.
- Le Sdt VM Longuehaine a été nommé Cpl le 1^{er} décembre 1980.
- Les Adjt Struyven et Donnay ont été nommés Adjt Chef le 26 décembre 1980.
- Le Lt Gobbe a été nommé Capit dans le cadre des officiers de complément le 27 décembre 1980.
- Les S-Lt Questroy, Raymond et Huyoen ont été nommés Lt dans le cadre des officiers temporaires à la date du 27 décembre 1980.
- Le Sgt Gangoff a été nommé 1^{er} Sgt de complément le 28 décembre 1980.
- Le Sgt Mil Bernard a été nommé Sgt Rés. le 1^{er} janvier 1981.
- Les Cpx Mil Gustin, Leclercq, Magain et Wilfort ont été nommés Cpx Rés. le 2 janvier 1981.
- Les Sgt Mil Binon, Job, Skwara, Tastenhoys, Tiberghien et Verdonck ont été nommés Sgt Rés. le 1^{er} février 1981.

COMMISSIONNEMENT

- Les Adjt Cor Duval, Ickx, Dabin et Heneffe ont été commissionnés S-Lt Mil le 1^{er} décembre 1980.
- Les Sdt Mil Hotchamp et Marquet ont été commissionnés Cpl Mil le 1^{er} décembre 1980.
- Les Cpx CSOR Reinartz, Croit, Becker, Fauconnier et Desmet ont été commissionnés Sgt CSOR le 1^{er} janvier 1981.
- Les Sdt Barèmes, Dewinter et Denis ont été commissionnés Cpx Mil le 1^{er} janvier 1981.
- Les Cpx CSOR Kohnen, Delhousse, Weidner et Schroeder ont été commissionnés Sgt CSOR le 1^{er} février 1981.
- Les Sdt Rauschen, Keirsbulck, Peeters et Pirard ont été commissionnés Cpx le 1^{er} février 1981.

ARRIVEES

- Le Sdt VM Héring est arrivé du CI N° 1 le 15 décembre 1980.
- Les Adjt Cor Van Bellingen, Liart, Laurent et Crucifix sont venus de l'EI le 27 décembre 1980.
- Le 1^{er} Sgt Huybreghs est venu du 2 Cy le 23 février 1981.

DEPARTS

- Le S-Lt Hoessels est passé au CG Comdt IE FAé le 29 octobre 1980.
- Le Capt Philippart est passé le 24 déc. au 3^e Bn Adm MDN (NO) au profit de la Coopération Technique Militaire au Zaïre.
- Le 1^{er} Sgt Maj Lacroix est passé le 23 février 1981 au CI N° 1.
- Le 1^{er} Sgt Hautain est passé le 9 mars 1981 à la 6^e Cie Gn.
- L'Adjt Verschuieren est passé au CI N° 1 le 30 mars 1981.



Le 3 Chasseurs Ardennais reprend la garde au Palais de Bruxelles



Le Lt Col BEM Herriou, Chef de Corps, le Lt Col Belche, ancien chef de Corps et les membres de la Fraternelle des ChA assistent à la parade de garde au Palais de Bruxelles.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner en date du 11 novembre 1980 :

- la Croix Militaire de 2^e Classe au Lt-Col BEM Herriou, Capt-Cdt Paquay et Hembersin;

- la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II aux Adjt-Chef Muller, Capelle et Struyven;
- les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Cansse;
- la Décoration Militaire de 1^{re} Classe pour ancienneté aux Sgt-Maj Boulange et Schuler;
- la Décoration Militaire de 2^e Classe pour ancienneté au Sgt Rés. Dedecker.

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

Rémy Chronique d'une guerre perdue - 3 SEDAN

Avec une constance très bretonne (Bretons et Ardennais sont cousins en ténacité ; au reste, la mère de cet écrivain était... Luxembourgeoise) le Colonel Rémy poursuit la publication de sa série d'ouvrages sous le titre général «Chronique d'une guerre perdue» (1). Le tome 3, que nous avons reçu, comme les précédents, en hommage d'auteur, est sorti de presse récemment. Il est centré sur Sedan, un nom qui résonne bien douloureusement dans l'Histoire de France ; mais il va, en fait, du 10 au 19 mai, c'est-à-dire jusqu'au remplacement de Gamelin par Weygand en tant que Commandant suprême des Forces alliées.

Une fois de plus, on trouve dans ce livre de nombreux documents et des témoignages inédits ou fort peu connus. Rémy y poursuit la réhabilitation des soldats de 1940 ou, en tout cas, de beaucoup d'entre eux : la responsabilité de la défaite est ailleurs.

L'auteur rappelle que c'est l'incident de Mechelen-aan-de-Maas qui obligea Hitler à abandonner le plan Schlieffen, c'est-à-dire le débordement par la droite en vue d'encercler les Forces alliées ; il se vit contraint d'adopter une nouvelle tactique, et celle qui lui fut suggérée était de percer le centre et de foncer d'abord vers la mer pour couper en deux le dispositif allié. On n'a pas besoin de rappeler que le succès fut foudroyant. On relève aussi que Schlieffen avait mis en épigraphe de son plan : «La terreur doit précéder les avant-gardes». La terreur de Hitler, ce furent les Stukas.

On notera un long rapport du Général Georges qui commandait le front nord-est. C'était le premier adjoint du Général Gamelin, avec qui il ne s'entendait pas du tout ; aussi, le Généralissime, dès qu'il vit que l'affaire tournait mal, se justifia en se bornant à déclarer que ce n'était pas sa bataille, mais celle de Georges.

Le rapport du Général Georges, fort intéressant à plus d'un chef, est évidemment constitué par une large autodéfense. Et l'on constate, une fois de plus, qu'il y a loin de la théorie à la pratique. Le malheureux Commandant de la 9^e Armée, le Général Corap lui-même, dans un rapport que cite Georges, impute les causes de l'échec sur la Meuse à trois éléments : fragilité de la résistance morale des troupes ; infériorité relative des moyens ; supériorité écrasante de l'Armée allemande en matériel. Et plus loin, on lit :

«... pour faire barrage contre les blindés, nous n'avions qu'une infanterie médiocrement pourvue de canons antichars...»

Plus loin encore, on apprend que le 15 mai, une Division cuirassée s'en alla mourir sur la route de Dinant parce qu'elle n'avait plus d'essence, au moment où elle devait entrer en action...

Et ainsi on retrouve, dans tous ces documents, de nombreuses preuves de négligences, d'incuries et de défaillances, notamment dans le secteur au nord de Dinant où Rommel réussit à passer la Meuse à Houx, sans coup férir ou

(1) Tome I - «L'entre-deux-guerres» - 384 pp - Tome II - «Le 10 mai 1940» - 326 pp (Le Chasseur Ardennais n° 122).

presque, à l'aube du 13 mai.

On est aussi un peu amusé de voir, dans les documents officiels français, l'importance que l'on donne, alors qu'on présente Marche comme «un village», à un nom de lieu qui revient souvent et qui est intitulé «L'Homme». Il s'agit évidemment de la bien petite rivière, la Lomme, qui n'attendait certainement pas, ainsi que les habitants de Rochefort et environs, un tel excès d'honneur.

On discutera longtemps encore — et c'en est l'occasion à cause d'extraits des mémoires de Guderian repris dans le livre — de savoir qui a eu, le premier, l'idée du recours massif et concentré aux engins blindés : on en retiendra toutefois que c'est Hitler qui l'a fait, avec le succès que l'on sait.

A propos de la bataille de Sedan proprement dite, on lit des extraits de nombreux rapports de commandants d'unités. On assiste, dans le récit des odyssees diverses, à des faiblesses — bien sûr ! — mais aussi à de nombreux exploits individuels ou de petites unités, bien conformes aux grandes traditions militaires françaises. L'auteur s'attarde, longuement, sur les actions, du 17 au 19 mai, de la 4^e Division cuirassée commandée par le Colonel de Gaulle, et qui faisait face au XIX^e Corps de Guderian, et ce, à partir de Montcornet. De Gaulle fut vraiment le seul à donner du rétro aux Divisions blindées allemandes.

Le tome 3 du nouvel ouvrage de Rémy se termine péniblement sur : «La fin d'un commandant en chef» qui, dès le 16 mai, déclarait à Churchill : «Je n'ai plus de réserves. C'est la destruction de l'Armée française».

A propos d'un passage, en page 83, du livre de Rémy qui se base évidemment sur des documents officiels français, nous avons relevé une erreur historique manifeste. On y lit, en effet :

«Commandée par un Generalmajor (N.d.Jr.: il s'agit évidemment de Rommel) dont le nom allait devenir illustre, la 7^e Panzerdivision du 15^e Panzerkorps attaquait, au matin du samedi 11 mai, la brigade mécanique de la 4^e DLC entre Durbuy et Marche.»

Cette affirmation est contredite par tous les éléments historiques. En effet, au soir de Chabrehez — donc dans la soirée du 10 mai — Rommel a retiré ses troupes de Chabrehez et les a ramenées vers la frontière, et lui-même est allé passer la nuit, en partant dans son avion personnel, dans son QG de l'Eiffel. Le 11 mai à l'aube, la 7^e Panzer s'est, à nouveau, déployée pour reprendre Chabrehez, imaginant que l'endroit avait été réoccupé par les Chasseurs Ardennais. Ce ne peut donc être qu'au plus tôt dans l'après-midi — ou, en tout cas, à la fin de la matinée — du 11 mai que quelques éléments légers de la 7^e Panzer sont arrivés dans la direction ou aux abords de Marche-en-Famenne.

Il convient de rappeler que les Chasseurs Ardennais — la 1^{re} D ChA, pour être plus précis — se sont repliés, la nuit du 10 au 11 mai, pour s'établir sur l'Ourthe, et qu'ils n'ont eu de contacts avec l'ennemi que dans l'après-midi, des contacts qui étaient d'ailleurs extrêmement faibles et procédaient de quelques éclaireurs. Le 2^e Chasseurs Ardennais, par exemple — et cela tient à son historique officiel — n'a pris position sur l'Ourthe que le 11 mai vers 3 ou 4 heures du

matin, depuis Petit-Han jusqu'à Vieuxville. Le seul contact avec l'ennemi a eu lieu après 18 heures, et encore, il ne s'agissait pas réellement d'un contact : on a aperçu quelques cyclistes et quelques cavaliers ; on a aussi signalé que l'ennemi lançait quelques parachutistes vers 15 h 20. Le repli du 2^e Chasseurs Ardennais vers la Meuse — sur ordre, bien sûr — n'a commencé que le 11 mai après 21 heures, et les derniers éléments ne se sont ébranlés que vers 24 heures. Bien mieux : la Cle Moto qui se trouvait à Fraiture (Comblain-au-Pont), non touchée par l'ordre de repli, n'a quitté sa position que le 12 mai à 7 heures du matin.

Quant au 3^e Chasseurs Ardennais il n'a occupé la position de Comblain-au-Pont à Sy, que le 11 mai tard dans la nuit, et il n'a pratiquement pas vu l'ennemi, sauf quelques éclaireurs vers 12 h 30. Toute l'après-midi a été calme : il est tout au plus tombé quelques obus. Le repli a été ordonné vers 22 heures, dans la nuit du 11 au 12. Pratiquement et concrètement, si l'on peut dire, c'est seulement dans la soirée du 12 mai — et non du 11 — que Rommel a atteint la Meuse dans la région de Dinant. A.H.

«Chronique d'une guerre perdue» - Tome III - Sedan - 4^e trimestre 1980 - 320 pp - Editions France-Empire, 68, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris.

Madeleine Dom Histoire de la Résistance (1)

Si l'on se limitait au titre de ce livre, on serait tenté de penser que c'est à une tâche monumentale, bien au-dessus des forces même d'historiens éprouvés, que s'est attaquée Mme Madeleine Dom. Cependant, on est assez vite rassuré : ce n'était pas son ambition que d'écrire une histoire systématique de la Résistance. Le titre aurait pu être, de préférence, «Histoires de la Résistance». D'ailleurs, il y a le rappel d'autres événements. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage recèle une masse considérable de documents, généralement personnels, qui ont été communiqués par leurs détenteurs, et voici que l'auteur annonce encore quatre tomes.

Le premier, qui est en notre possession, est constitué, pour près d'un tiers, d'un volume de plus de quatre cents pages composées en caractères très serrés, de l'odyssée du mari de l'auteur, Marcel Collard, décédé en 1957 et qui fut arrêté par la police allemande en novembre 1942, détenu à Epinal puis à Saint-Gilles ; et ensuite, par les pérégrinations de son épouse qui cherchait à le retrouver puis tentait d'obtenir sa libération, intervenue en mars 1943.

Suivent, père-mère, de nombreux récits dont certains remontent à la guerre 1914/1918 et dont les actions se déroulent un peu partout, et notamment à Bertrix, Maissin, Arlon, Rossignol, Ethe, etc... Plus des souvenirs de prisonniers de guerre, de résistants, et même une vingtaine de pages consacrées aux Chasseurs Ardennais. Il y a aussi la relation de nombreuses actions dans la Résistance. On a un peu le sentiment que les documents pour publication ont été envoyés à l'imprimeur progressivement, c'est-à-dire au fur et à mesure de leur réception. La documentation iconographique est très importante.

«Histoire de la Résistance» - Tome I - Soldats sans uniforme - «Les combattants volontaires de la guerre 1940-1945» - 440 pp - Prix : 500 F (frais d'envoi compris) à verser au CCP 000-0667814-84 de Mme Madeleine Collard-Dom, 11, rue Al'Paul, 6800 Bertrix.

Programmation gouvernementale pour 1981-1982

La Commission permanente, composée de représentants du gouvernement et des associations patriotiques, aurait arrêté la programmation des années 1981-1982 dans le cadre de la liquidation du contentieux des victimes du devoir patriotique. Selon la déclaration d'un des ministres représentés au sein de cette commission, les mesures décidées seraient les suivantes, mais leur expression paraît souvent peu précise sur base du communiqué que s'est empressé de communiquer ledit ministre, sans doute pour devancer ses collègues. Voici ce que nous pouvons en écrire en ces premiers jours du mois de mars, étant entendu que si nous obtenons des précisions avant la mise en pages de ce bulletin et le bouclage définitif du bon à tirer, nous les fournirons. Les avantages seraient donc les suivants :

— abaissement de 65 à 60 ans de l'âge pour pouvoir prétendre à la rente du mobilisé ;

— octroi aux anciens prisonniers de guerre 1914-1918 d'une invalidité forfaitaire de 10 % ;

— octroi d'une allocation différentielle aux invalides de guerre à 100 % et plus, ainsi qu'aux veuves de guerre bénéficiant d'une pension non réduite. Il s'agit, semble-t-il, là de donner aux grands invalides de 1940-1945 à 100 % et plus une pension égale à celle de leurs aînés de 1914-1918. En effet, outre la différenciation du grade dont bénéficient ceux de 1914-1918, même sur base du taux du soldat, les grands invalides de 1940-1945 sont désavantagés. Ces nouveaux taux auraient des répercussions sur les pensions de veuves ;

— suppression de la révision quinquennale en matière de pension d'invalidité. On avait déjà supprimé une des deux révisions quinquennales ; eh bien ! maintenant, les pensions seraient d'emblée accordées définitivement et non en un premier temps pour cinq ans ;

— octroi d'une invalidité forfaitaire de 20 % aux prisonniers politiques qui comptent au moins six mois de détention. Jusqu'à présent, il fallait un an de détention, période ramenée à six mois uniquement pour ceux qui avaient été détenus à Breendonk ou en déportation. Ainsi donc, tous les prisonniers politiques — notamment ceux détenus en Belgique — et qui compteraient six mois de captivité obtiendraient une invalidité forfaitaire de 20 % ;

— octroi aux invalides de guerre de la proportionnalité à raison d'une première tranche de 20 %. Actuellement, les taux sont progressifs, et certaines associations réclament qu'une invalidité à 10 % ou à 20 % soit le dixième ou le cinquième de l'invalidité à 100 % ;

— enfin, réalisation, en faveur des résistants au nazisme reconnus des cantons de l'Est, de mesures sociales à l'étude depuis plusieurs années. Il y aurait aussi diverses mesures en faveur des victimes civiles.

Attendons donc pour voir plus clair. De toute manière, ces décisions doivent être coulees sous forme d'un projet de loi dont la préparation prendra plusieurs mois, puis être approuvées en Conseil des Ministres, et ensuite, soumises à la ratification du Parlement. Cela signifie que les mesures pourront, au mieux, entrer en vigueur à l'automne. A.H.

Avantages que l'on peut encore obtenir

Depuis le 31 mars 1980, il n'est plus possible d'introduire des demandes en vue de bénéficiaire d'un statut de reconnaissance nationale, quel qu'il soit.

Peuvent encore être obtenus

Carte des états de services de guerre du combattant 1940-1945

Procédure à suivre :

- Introduire une demande sur le formulaire prévu et à réclamer au secrétaire de votre section.
- Y joindre les documents justificatifs repris sur la liste des pièces à fournir à l'OCM (annexée au formulaire de demande).
- Envoyer le dossier au Ministère de la Défense Nationale, Office Central de la Matricule, Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere à 1140 Bruxelles ou le remettre à votre secrétaire de section qui fera le nécessaire.

Attention : la carte ne porte plus le cachet rouge attestant le bénéfice du statut du combattant, pour lequel il y a également forclusion.

Carte de réduction

sur les tarifs de la SNCB et SNCV

Procédure à suivre :

- Introduire une demande sur le formulaire prévu et à réclamer au secrétaire de votre section.
- Compléter et signer le recto et indiquer au verso la catégorie d'ayant-droit à laquelle vous appartenez.
- Envoyer la demande à une des adresses ci-après et qui se rapporte à votre catégorie ou la remettre à votre secrétaire de section qui fera le nécessaire :
 - Ministère de la Défense Nationale, Office Central de la Matricule, Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere à 1140 Bruxelles si vous êtes ancien combattant 40-45 Non invalide de guerre, résistant armé, agent SRA, prisonnier de guerre, membre des FBGB, bénéficiaire du statut de la reconnaissance nationale créé par l'arrêté royal du 28 août 1964 (cachet rouge).
 - Ministère des Finances, Administration des Pensions, place Jean-Jacques 10 à 1000 Bruxelles si vous êtes invalide de guerre ou bénéficiaire d'une pension de veuve de militaire ou assimilé du chef de la guerre 1940-1945 (fait dommageable survenu après le 24 août 1939 et avant le 25 août 1947).
 - Ministère de la Santé Publique et de la Famille, Administration des Victimes civiles de la guerre, square de l'Avia-

tion 31 à 1070 Bruxelles si vous êtes prisonnier politique, résistant par la presse clandestine, résistant civil ou réfractaire, déporté au travail mais à condition de ne pas être invalide de guerre à titre militaire ou assimilé (si non voir le «b» ci-dessus).

Remarques :

- En cas de perte de la carte des états de services de guerre du combattant 1940-1945, il faut introduire une demande de duplicata à l'OCM en y joignant une déclaration de perte délivrée par la police locale (comme pour une carte d'identité).
- En cas de perte ou de détérioration de la carte de réduction SNCB-SNCV, il faut faire immédiatement une déclaration de perte ou de détérioration auprès du chef de gare le plus proche de votre résidence et aviser, par écrit, l'organisme qui a délivré la carte et y joindre la déclaration fournie par le chef de gare ; la carte sera alors remplacée immédiatement par le même organisme.

En cas de non-déclaration immédiate de perte comme indiqué ci-dessus, le titulaire sera tenu responsable de l'usage frauduleux qui pourrait être fait de la carte perdue.

Médaille commémorative du règne de Sa Majesté le Roi Albert I^{er}

Procédure à suivre :

- Introduire une demande sur le formulaire prévu et à réclamer au secrétaire de votre section.
- Y joindre un certificat de bonnes conduite, vie et moeurs établi depuis moins d'un an.
- Cette médaille n'est accordée qu'au militaire ayant été présent effectivement dans une unité entre le 18 décembre 1903 et le 18 février 1934.
- Envoyer la demande et son annexe au Ministère de la Défense Nationale, Office Central de la Matricule, Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere à 1140 Bruxelles ou la remettre à votre secrétaire de section qui fera le nécessaire.

Pour mémoire :

La date de forclusion pour cette médaille n'est pas encore fixée avec exactitude mais elle se situera en 1982.

Il y a lieu de noter que les demandes de la rente du combattant et de captivité, rente du mobilisé et rente de veuve de guerre peuvent être introduites en tout temps.

Le secrétaire national se tient à la disposition de ceux qui souhaiteraient obtenir d'autres renseignements.

F. GILOT

Des réductions sur les chemins de fer pour les veuves

Le ministre des Communications a décidé, en principe, que les veuves de titulaires de statuts de reconnaissance nationale à titre patriotique pourraient obtenir une réduction sur les chemins de fer de 50 %, pour autant que leur mari ait été bénéficiaire, à son tour, d'une réduction. Cela signifierait donc que si

le mari, pour des raisons d'ordre patriotique, avait une réduction de 25, 50 ou 75 % sur les chemins de fer, à son décès, la veuve aurait une réduction de 50 %, quel que soit le pourcentage de réduction du mari.

Ici encore, il faut que la SNCB et la SNCV prennent les mesures d'exécution, ce qui n'est pas fait au moment où nous écrivons. Il y aurait aussi diverses mesures en faveur des victimes civiles.



XV^e MSA

On espère que tous les membres du Club participeront, du mercredi 24 au samedi 27 juin, à la XV^e Marche du Souvenir et de l'Amitié. Ceux qui ne peuvent participer aux quatre jours sont invités à effectuer la dernière étape et à défilier avec les autres membres. Rendez-vous: Plaine de manoeuvres du Bon ALPHA, à partir de 14 heures.

«La Foyer des Sociétés», 21 rue Général Jacques, 6690 Vielsalm (tél. 080/21 65 10) a réservé six chambres, dont trois à un lit et trois à deux lits, pour les marcheurs du club. Prix par jour (déjeuner, souper, nuit): 700 F, TVA incluse. Prévenir au minimum un mois à l'avance.

PERFORMANCES

Jean Jadoul, de Serang, a parcouru en 1980, en trente participations à des marches, 1.460 km.

De son côté, Pol Charlier, trésorier du club, a accompli trente-deux marches totalisant 1.208 km.

DISPONIBLES

Autocollants: 20 F.

Badges lavables (réservés aux membres) 150 F.
A verser au compte 240-0280297-68: Club de Marche Chasseurs Ardennais, 4330 Grâce-Hollogne.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
40 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant de la cotisation:

Les sections fixent le montant minimum de la cotisation. Celui-ci est, en principe, de 150 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires et de 200 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections):
20 F l'unité.

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	Prix de vente
Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	200 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	20 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Carte-vue couleur du «Sanglier» de Martelange	5 F
Carte illustrée du nouveau Monument national (Vue de jour ou de nuit)	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.050 à 1.350 F selon modèle (cf. encadré spécial)

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	150 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	25 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	70 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.